KPMG AUDIT EST
9 avenue de l'Europe
Espace Européen de l'Entreprise
67300 Schiltigheim
France

Téléphone : +33 (0)3 88 18 23 00
Télécopie : +33 (0)3 90 22 06 61
Site internet : www.kpmg.fr

Conseil National des Professions de l'Automobile - CNPA

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2014
Conseil National des Professions de l'Automobile - CNPA
50 rue Rouget de Lisle - 92158 SURESNES

Référence : TM/JS

KPMG Audit Est,
société française membre du réseau KPMG
constitué de cabinets indépendants adhérents de
KPMG International Cooperative, une entité de droit suisse.

Société par actions simplifiée
inscrite à la Compagnie
Régionale
des Commissaires aux Comptes
de Colmar.

Siège social :
KPMG Audit Est
9 avenue de l'Europe
Espace Européen de l'Entreprise
67300 Schiltigheim
Capital : 200 000 €.
Code APE 6920Z
512 802 695 R.C.S. Strasbourg
TVA Union Européenne
FR 28 51 28 02 695

KPMG AUDIT EST
9 avenue de l'Europe
Espace Européen de l'Entreprise
67300 Schiltigheim
France

Téléphone : +33 (0)3 88 18 23 00
Télécopie : +33 (0)3 90 22 06 61
Site internet : www.kpmg.fr

Conseil National des Professions de l'Automobile - CNPA

Siège social : 50 rue Rouget de Lisle - 92158 SURESNES

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2014

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre conférence générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2014, sur :

- le contrôle des comptes annuels du Conseil National des Professions de l'Automobile – CNPA, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre conseil national. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1 Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du syndicat à la fin de cet exercice.

2 Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

3 Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du trésorier national et dans les documents adressés aux membres du syndicat sur la situation financière et les comptes annuels.

Metz, le 12 juin 2015

KPMG Audit Est

Sandrine Demesse
Associée

Conseil National des Professions de l'Automobile

BILAN - EXERCICE 2014

ACTIF	Brut	Amts / Prov.	Net 14	Net 13
IMMOBILISATIONS				
Immobilisations Incorporelles	597 853	347 234	250 619	304 518
Immobilisations Corporelles	4 123 743	2 728 364	1 395 379	1 092 915
Immobilisations en cours				279 719
Participations et créances rattachées	7 396 942	10 000	7 386 942	7 387 696
Titres de participation	7 349 095		7 349 095	7 338 507
Créances rattachées à des participations	47 847	10 000	37 847	49 189
Immobilisations financières	1 156 849		1 156 849	1 129 916
Titres immobilisés	683 910		683 910	811 276
Prêts	451 092		451 092	302 846
Dépôts et cautionnements	16 477		16 477	15 794
Autres créances immobilisées	5 370		5 370	0
TOTAL IMMOBILISATIONS	13 275 387	3 085 598	10 189 789	10 194 764
STOCK ET EN-COURS	24 058		24 058	36 401
CREANCES A COURT TERME	336 125	3 925	332 200	433 289
DEBITEURS ET CREDITEURS DIVERS	123 725		123 725	510 493
TRESORERIE	18 308 301	32 210	18 276 091	18 961 508
Valeurs de placement	8 902 322	32 210	8 870 112	10 010 244
Banques et établissements bancaires	9 401 186		9 401 186	8 946 753
Caisse	4 793		4 793	4 511
COMPTES DE REGULARISATION	1 407 123		1 407 123	1 366 548
Produits à recevoir	1 186 759		1 186 759	1 340 519
Charges payées d'avance	220 364		220 364	26 029
TOTAL ACTIF	**33 474 719**	**3 121 733**	**30 352 986**	**31 503 003**

PASSIF	2014	2013
CAPITAL ET RESERVES	26 230 319	26 545 410
Dotations et résultats antérieurs	27 325 028	25 997 553
Boni de Fusion		138 000
Prime de Fusion	141 042	3 042
Autres Réserves	-1 235 751	406 816
RESULTAT DE L'EXERCICE	231 726	-315 090
TOTAL ACTIF NET	26 462 045	26 230 320
PROVISIONS	1 334 839	1 552 968
Pour risques et charges	354 711	1 496 970
Autres provisions	980 128	55 998
DETTES A LONG TERME	6 516	11 998
Emprunts auprès des banques	4 211	9 193
Emprunts auprès d'autres organismes		
Dépôt et cautionnement reçu	2 305	2 805
ACOMPTES SUR TRAVAUX EN-COURS		
DETTES A COURT TERME	2 545 186	3 619 468
Tiers	792 048	732 062
Dettes fiscales et sociales	1 601 749	2 643 373
Autres débiteurs, créditeurs divers	5 775	41 870
Charges à payer	145 614	202 163
Etat charges à payer		
TRESORERIE		
Banques et établissements bancaires		
COMPTES DE REGULARISATION	4 400	88 249
Produits constatés d'avance	4 400	88 249
TOTAL PASSIF	**30 352 986**	**31 503 003**

Conseil National des Professions de l'Automobile

COMPTE DE RESULTAT - Exercice 2014

CHARGES	2014	2013	Variation	PRODUITS	2014	2013	Variation
CHARGES D'EXPLOITATION (I)	**16 714 253**	**18 212 436**	-1 498 183	***PRODUITS D'EXPLOITATION (I)***	**16 316 775**	**17 388 656**	-1 071 881
Achats	413 247	468 763	-55 516	Cotisations	10 033 395	10 593 926	-560 531
Autres Achats et Charges Externes	3 392 232	3 851 444	-459 212	Produits des Activités Annexes	2 050 770	2 535 338	-484 568
Autres Services Extérieurs	2 500 513	2 833 852	-333 339	Subventions	522 656	445 845	76 811
Impôts et Taxes	897 121	923 734	-26 613	Financement du Paritarisme	2 385 239	2 326 536	58 703
Charges de Personnel	8 380 952	8 680 483	-299 531	Autres Produits	873 353	1 040 918	-167 565
Autres Charges	632 751	1 142 597	-509 846	Transferts de Charges	28 329	93 132	-64 803
Dotations Amortissements & Provisions	497 438	311 562	185 876	Reprises Amortissements & Provisions	423 033	352 961	70 072
CHARGES FINANCIERES (II)	**248**	**3 720**	-3 472	***PRODUITS FINANCIERS (II)***	**433 601**	**614 037**	-180 436
CHARGES EXCEPTIONNELLES (II)	**283 361**	**317 310**	-33 949	***PRODUITS EXCEPTIONNELS (III)***	**556 772**	**316 544**	240 228
IMPOTS S/LES SOCIETES (IV)	**77 560**	**100 861**	-23 301				0
TOTAL DES CHARGES (I+II+III+IV)	**17 075 421**	**18 634 327**	-1 558 906	**TOTAL DES PRODUITS (I+II+III)**	**17 307 148**	**18 319 237**	-1 012 089
RESULTAT DE L'EXERCICE (Bénéfice)	**231 727**		231 727	**RESULTAT DE L'EXERCICE (Perte)**		**315 090**	-315 090
TOTAL	**17 307 148**	**18 634 327**	-1 327 179	**TOTAL**	**17 307 148**	**18 634 327**	-1 327 179

Sommaire

1. Généralités 3
1.1. Organisation du CNPA 3
1.2. Evénements significatifs de l'exercice 3
1.3. Evénements postérieurs à la clôture 3
1.4. Variation du périmètre d'intégration 3
1.5. Comparabilité des comptes 4
2. Principes – Règles et méthodes comptables 5
3. Notes sur le bilan 6
3.1. Etat des immobilisations 6
3.2. Etats des amortissements et provisions 7
3.3. Etat des échéances des créances 8
3.4. Détail des produits à recevoir 8
3.5. Valeurs mobilières de placement 9
3.6. Comptes de régularisation 9
3.7. Fonds propres 10
3.8. Provisions pour risques et charges 10
3.9. Etat des échéances des dettes 11
3.10. Etat des charges à payer 12
4. Notes sur le compte de résultat 13
4.1. Produits d'exploitation 13
4.2. Transferts de charges 13
4.3. Résultat financier 13
4.4. Résultat exceptionnel 14
4.5. Impôts sur les sociétés 14
4.6. Informations comparatives relatives aux territoires 15
4.7. Comptabilisation, présentation du CICE 15
5. Autres informations 16
5.1. Participations 16
5.2. Engagements hors bilan 16

5.3. Effectif 17
5.4. Droit individuel à la formation 17
6. Informations spécifiques à l'activité de syndicat 18
6.1. Ressources 18
6.2. Contributions publiques de financement 18
6.3. Actions de solidarité 18
6.4. Contributions en nature 18
7. Comptes annuels des personnes morales appartenant au périmètre d'ensemble 19

1. Généralités

Les informations qui suivent constituent l'annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31 décembre 2014.

Le total du bilan est de 30 352 986 euros. Le compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégage un résultat de 231 727 euros.

Les notes ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

L'exercice a une durée de 12 mois recouvrant la période du 01/01/2014 au 31/12/2014.

1.1. Organisation du CNPA

Le Conseil National des Professions de l'Automobile est un Syndicat Professionnel représentant les principaux métiers du Secteur de l'Automobile.

Au sein d'une même entité juridique, ce syndicat professionnel comprend une structure Nationale, une structure Nationale marchande, des structures régionales, enfin des secteurs départementaux répartis sur toute la France.

Les comptes annuels présentés regroupent les comptes de ces différentes structures.

1.2. Evénements significatifs de l'exercice

Néant.

1.3. Evénements postérieurs à la clôture

Néant.

1.4. Variation du périmètre d'intégration

Néant.

1.5. *Comparabilité des comptes*

La diminution des cotisations est due, pour la majeure partie, à un impact de présentation des comptes en 2013 : les postes « cotisations » et « autres charges » sont surévalués de 435 470 euros. L'impact sur le résultat de l'exercice 2013 est nul. Ainsi si l'impact de présentation avait été corrigé sur l'exercice 2013, le compte de résultat aurait été le suivant :

CHARGES	2014	2013 Proforma	Variation	2013	PRODUITS	2014	2013 Proforma	Variation	2013
CHARGES D'EXPLOITATION (I)	16 714 253	17 776 966	-1 062 713	18 212 436	*PRODUITS D'EXPLOITATION (I)*	16 316 775	16 953 186	-636 411	17 388 656
Achats	413 247	468 763	-55 516	468 763	Cotisations	10 033 395	10 158 456	-125 061	10 693 926
Autres Achats et Charges Externes	3 392 232	3 851 444	-459 212	3 851 444	Produits des Activités Annexes	2 050 770	2 535 338	-484 568	2 535 338
Autres Services Extérieurs	2 500 513	2 833 852	-333 339	2 833 852	Subventions	522 656	445 845	76 811	445 845
Impôts et Taxes	897 121	923 734	-26 613	923 734	Financement du Paritarisme	2 385 239	2 326 536	58 703	2 326 536
Charges de Personnel	8 380 952	8 680 484	-299 532	8 680 483	Autres Produits	873 353	1 040 918	-167 565	1 040 918
Autres Charges	632 751	707 127	-74 376	1 142 597	Transferts de Charges	28 329	93 132	-64 803	93 132
Dotations Amortissements & Provision	497 438	311 562	185 876	311 563	Reprises Amortissements & Provisions	423 033	352 981	70 072	352 981
CHARGES FINANCIERES (II)	248	3 720	-3 472	3 720	*PRODUITS FINANCIERS (II)*	433 601	614 037	-180 435	614 037
CHARGES EXCEPTIONNELLES (III)	283 361	317 310	-33 949	317 310	*PRODUITS EXCEPTIONNELS (III)*	556 772	316 544	240 228	316 544
IMPOTS S/LES SOCIETES (IV)	77 560	100 681	-23 301	100 681					
TOTAL DES CHARGES (I+II+III+IV)	17 075 421	18 198 857	-1 123 436	18 634 327	TOTAL DES PRODUITS (I+II+III)	17 307 148	17 883 767	-576 619	18 319 237
RESULTAT DE L'EXERCICE (Bénéfice)	231 727		231 727		RESULTAT DE L'EXERCICE (Perte)		315 090	-315 090	315 090
TOTAL	17 307 148	18 198 857	-891 709	18 634 327	TOTAL	17 307 148	18 198 857	-891 709	18 634 327

2. Principes – Règles et méthodes comptables

Le CNPA, en sa qualité de syndicat professionnel visé à l'article L.2132-2 du Code du travail, est tenu d'établir des comptes annuels selon les dispositions prévues par l'article L.2135-1 du Code du travail.

Les comptes ont été arrêtés en respectant le règlement ANC n°2014-03 et ses règlements modificatifs, ainsi que ses adaptations aux syndicats conformément au règlement n°99-01.

En fin d'exercice, les comptes réciproques entre les différentes structures internes du CNPA sont éliminés lorsque cela est possible. Les écarts constatés sont comptabilisés en produits exceptionnels et neutralisé par une dotation aux provisions exceptionnelles

Les comptes du CNPA sont établis dans le respect des principes de prudence, d'indépendance et de continuité de l'exploitation.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Les immobilisations sont amorties selon le mode linéaire et en fonction des durées d'utilisation prévues suivantes :

Immobilisations incorporelles :

Logiciels :	1 an.

Immobilisations corporelles :

Agencements installations :	5 à 10 ans.
Mobilier et matériel de bureau :	5 à 10 ans.
Matériel informatique :	3 à 5 ans.
Matériel de transport :	5 ans.

3. Notes sur le bilan

3.1. *Etat des immobilisations*

➢ CNPA HORS TERRITOIRES

	DEBUT EXERCICE	ACQUISITIONS	DIMINUTIONS	FIN D'EXERCICE
Immobilisations Incorporelles	672 855	5 684	118 666	559 873
Immobilisations Corporelles	753 049	99 539	13 900	838 688
Immobilisations financières	7 366 281	26 244		7 392 525
Immobilisations en cours	0	0	0	0
TOTAL	*8 792 185*	*131 467*	*132 566*	*8 791 086*

➢ TERRITOIRES

	DEBUT EXERCICE	ACQUISITIONS / DIMINUTIONS	FIN D'EXERCICE
Immobilisations Incorporelles	43 042	- 5 061	37 981
Immobilisations Corporelles	3 372 000	- 86 944	3 285 056
Immobilisations financières	1 161 331	- 67	1 161 264
Immobilisations en cours	279 719	- 279 719	0
TOTAL	*4 856 092*	- *371 791*	*4 484 301*

Compte tenu du système d'information comptable existant au niveau des secteurs, l'information détaillée des acquisitions et cessions de l'exercice des secteurs n'est pas disponible.

3.2. Etats des amortissements et provisions

➢ CNPA HORS TERRITOIRES

	DEBUT EXERCICE	DOTATIONS	SORTIES DE L'ACTIF/REPRISE	FIN D'EXERCICE
Immobilisations Incorporelles	368 478	59 499	118 666	309 311
Immobilisations corporelles	677 080	46 165	13 900	709 345
Immobilisations Financières	0	0	0	0
TOTAL	***1 045 558***	***105 664***	***132 566***	***1 018 656***

➢ TERRITOIRES

	DEBUT EXERCICE	ACQUISITIONS / DIMINUTIONS	FIN D'EXERCICE
Immobilisations Incorporelles	42 901	- 4 978	37 923
Immobilisations Corporelles	2 355 054	- 336 035	2 019 019
Immobilisations Financières	10 000	0	10 000
TOTAL	***2 407 955***	- ***341 013***	***2 066 942***

Compte tenu du système d'information comptable existant au niveau des secteurs, l'information détaillée des amortissements et des provisions sur immobilisations de l'exercice des secteurs n'est pas disponible.

3.3. *Etat des échéances des créances*

Créances	Montant brut	ECHEANCES		
		Jusqu'à 1 an	à plus d'1 an et moins de 5 ans	à plus de 5 ans
Créances de l'actif immobilisé	**520 786**	**5 370**	**498 939**	**16 477**
▪ Créances rattachées à des participations	47 847		47 847	
▪ Prêts	451 092		451 092	
▪ Dépôts et cautionnements	16 477			16 477
▪ Autres créances immobilisées	5 370	5 370		
Créances de l'actif circulant	**1 646 609**	**1 646 609**	**0**	**0**
TOTAL	***2 152 025***	***1 646 609***	***488 939***	***16 477***

3.4. *Détail des produits à recevoir*

Produits à recevoir	Montant brut au 31.12.2014
Subvention Agence de l'eau	60 000
Paritarisme 4ème trimestre 2014	589 168
Dividendes SCI	200 000
Divers	337 591
TOTAL	1 186 759

3.5. Valeurs mobilières de placement

Ce poste comprend les placements effectués tant par le Siège que par les Secteurs sous forme de sicav monétaires et partiellement en FCP, obligations et/ou actions.

Ces valeurs sont dépréciées lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur d'acquisition.

La méthode de valorisation retenue est celle du Premier Entré – Premier Sorti.

	Au 31.12.2014	
	Valeur brute	**+/- value latente**
Actions	392 470	- 7 660
Obligations	499 850	133 207
Autres VMP	5 016 088	4 576
Total	**5 908 408**	**130 123**

Information complémentaire sur les VMP du périmètre CNPA hors territoires

3.6. Comptes de régularisation

Les charges constatées d'avance s'élèvent à 220 K€ au 31/12/14, contre 26 K€ l'exercice passé.

Les produits constatés d'avance s'élèvent à 4 K€ au 31/12/14, contre 88 K€ l'exercice passé.

3.7. *Fonds propres*

Tableau de variation des fonds propres :

	31/12/2013	Affectation du résultat	Résultat de l'exercice	Autres variations	31/12/2014
Dotations et résultats antérieurs	25 997 553	1 327 477	0	0	27 325 030
Boni / Prime de fusion	141 042	0	0	0	141 042
Autres réserves	406 816	-1 642 567	0	0	-1 235 751
Résultat de l'exercice	-315 090	315 090	231 726	0	213 726
Situation nette	**26 230 321**	**0**	**231 726**	**0**	**26 462 047**

3.8. *Provisions pour risques et charges*

Les provisions pour risques et charges sont constituées des postes « provisions pour risques et charges » et « autres provisions ».

Elles sont composées de :

Provisions pour fonds de secours (*)	979 851
Autres provisions	354 988
TOTAL	***1 334 839***

(*) Le CNPA a constitué par le biais des cotisations versées un fonds de secours organisé statutairement en commission. Les secteurs versent proportionnellement au nombre de leurs cotisants et selon leur activité. Ces fonds servent à aider, sous forme de prêt ou de subvention, les cotisants face à un sinistre.

	Solde au 31.12.2013	Augmentation	Diminution	Reclassement de compte à compte	Solde au 31.12.2014
Provisions pour risques et charges	1 496 970	170 000	332 131	-980 128	354 711
Autres provisions	55 998	0	55 998	980 128	980 128
TOTAL	**1 552 968**	**170 000**	**388 129**	**0**	**1 334 839**

3.9. Etat des échéances des dettes

Dettes	Montant brut	ECHEANCES		
		Jusqu'à 1 an	à plus d'1 an et moins de 5 ans	à plus de 5 ans
Dettes financières	**6 516**	**4 211**	**2 305**	**0**
▪ Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	4 211	4 211		
▪ Emprunts et dettes financières divers	2 305		2 305	
Autres dettes	**2 545 186**	**2 545 186**	**0**	**0**
▪ Tiers	792 048	792 048		
▪ Dettes fiscales et sociales	1 601 749	1 601 749		
▪ Autres débiteurs et créditeurs divers	5 775	5 775		
▪ Charges à payer	145 614	145 614		
TOTAL	***2 551 702***	***2 549 397***	***2 305***	***0***

3.10. Etat des charges à payer

Charges à payer	Montant brut au 31.12.2014
Charges à payer sur le personnel	575 977
Charges à payer sur organismes sociaux	356 726
Charges à payer Etat	2 568
Charges à payer divers	145 614
TOTAL	**1 080 885**

4. Notes sur le compte de résultat

4.1. *Produits d'exploitation*

	Montant brut au 31.12.2014	Montant brut au 31.12.2013
Cotisations	10 033 395	10 594 120
Prestations et activités annexes	2 050 770	2 535 144
Produits de gestion courante	873 353	1 040 918
TOTAL	**12 957 518**	**14 170 182**

	Montant brut au 31.12.2014	Montant brut au 31.12.2013
Paritarisme	2 385 239	2 326 536
Subventions publiques	522 656	445 845
TOTAL	**2 907 895**	**2 772 381**

4.2. *Transferts de charges*

L'ensemble des transferts de charges comptabilisés au 31/12/2014 pour un montant global de 28 K€ concerne uniquement des transferts de charges d'exploitation.

4.3. *Résultat financier*

Le résultat financier s'élève à 433 K€ au 31 décembre 2014. Il est essentiellement composé :

- des revenus des titres de participation,

- des revenus des placements financiers.

4.4. *Résultat exceptionnel*

Le résultat exceptionnel de l'exercice 2014 s'élève à 274 K€. Il est essentiellement composé de produits de cession d'actifs corporels (cession des immeubles des secteurs 77 et 91).

4.5. *Impôts sur les sociétés*

Le CNPA comporte d'une part un secteur d'activité distincte fiscalisée et d'autre part paie de l'impôt sur ses revenus financiers pour la partie non fiscalisée.

L'impôt comptabilisé au titre de 2014 s'élève à 78 K€.

4.6. *Informations comparatives relatives aux territoires*

Informations comparatives relatives aux territoires						
Nom du territoire	Résultat		Trésorerie		Nombre d'adhérent	
	2014	2013	2014	2013	2014	2013
AQUITAINE	-7 143	-72 172	223 189	188 209	511	488
AUVERGNE	-17 102	-18 088	190 447	227 321	296	258
BOURGOGNE	-15 541	-166 496	175 406	257 560	754	787
BRETAGNE	49 078	-19 760	429 323	496 477	932	860
CENTRE	-62 039	-79 380	182 349	200 177	752	742
CHAMPAGNE ARDENNE	-27 493	-19 250	236 187	248 498	419	395
IDF	469 532	107 501	692 515	693 065	1 546	1 492
LANGUEDOC ROUSILLON	18 385	-37 496	52 452	70 523	565	529
LIMOUSIN	6 042	13 661	349 653	681 174	210	226
LORRAINE	-37 351	-33 083	527 812	573 067	684	695
MIDI PYRENNEES	75 850	-27 897	800 757	949 056	682	685
NORMANDIE	-66 606	-61 337	242 661	340 167	750	641
NPDC PICARDIE	152 585	-102 667	3 550 880	3 269 343	635	560
PACA	25 196	24 463	372 226	308 911	829	721
PAYS DE LA LOIRE	-12 409	11 219	302 282	375 432	670	630
POITOU CHARENTES	18 235	-7 705	359 023	307 334	359	376
RHONE ALPES	-162 953	-185 102	319 464	289 947	1 397	1 316
TOTAUX	406 266	-673 589	9 006 626	9 476 261	11 991	11 401

4.7. *Comptabilisation, présentation du CICE*

Le CICE (Crédit d'impôt compétitivité emploi) comptabilisé dans les comptes de notre entité à la clôture de l'exercice s'élève à 6 K€.

Au compte de résultat, notre entité a retenu la comptabilisation du CICE en diminution des charges de personnel.

Au bilan il a été imputé en moins du poste IS à payer en dettes sociales et fiscales pour 6 K€.

Ce produit correspond au crédit d'impôt qui va être utilisé à l'occasion de la déclaration du solde de l'impôt sur les sociétés.

Il traduit le droit au CICE acquis par notre entité relatif aux rémunérations éligibles comptabilisées dans l'exercice.

Le CICE a permis notamment de participer partiellement au financement en matière :

- D'investissement
- De prospection de nouveaux marchés

5. Autres informations

5.1. Participations

	% DE DETENTION	VALEUR BRUTE	PROVISION	VALEUR NETTE
SCI MAISON DE L'AUTOMOBILE	99.9 %	6 936 415	0	6 936 415
SCI DES PROFESSIONNELS DE L'AUTOMOBILE DES PAYS DE LA LOIRE	99.5 %	143 904	0	143 904
CALIX	51.0 %	130 520	0	130 520
SCI C.A. 74	90.9 %	60 979	0	60 979
DIVERS		77 277	0	67 277
TOTAL		*7 349 095*	*0*	*7 349 095*

Une provision est constituée lorsque la quote-part de capitaux propres détenue est inférieure à la valeur brute des titres.

5.2. Engagements hors bilan

Les engagements de retraite sont externalisés auprès de l'IPSA. L'engagement au 31/12/2014 est totalement couvert.

Il n'y a pas d'engagements hors bilan significatifs au niveau du siège et des branches.

Compte tenu du système d'information comptable existant au niveau des secteurs, l'information détaillée des engagements hors bilan des secteurs n'est pas disponible.

5.3. *Effectif*

Effectif	Au 31.12.2014
Cadres	86
ETAM	26
Employés	43
TOTAL	**155**

5.4. *Droit individuel à la formation*

Le nombre d'heures acquises par l'ensemble des salariés du CNPA au 31 décembre 2014 s'élève à 13 507 heures.

6. Informations spécifiques à l'activité de syndicat

6.1. Ressources

Le décret du 28 décembre 2009 relatif à l'établissement, la certification et la publicité des comptes des organisations syndicales, prévoit que les organisations syndicales dont le montant des ressources annuelles est supérieur à 230.000€ sont tenues de nommer un commissaire aux comptes. « Sont pris en compte pour le calcul des ressources [...] le montant des subventions, des produits de toute nature liés à l'activité courante, des produits financiers ainsi que des cotisations. Sont toutefois déduite de ce dernier, le montant des cotisations éventuellement reversées, en vertu de conventions ou des statuts, à des syndicats professionnels de salariés ou d'employeurs, à leurs unions, ou à des associations de salariés ou d'employeurs mentionnés à l'article L 2135-1 du Code du travail. »

Ressources de l'année	
Cotisations reçues	10 033 395
- Reversements de cotisations	0
+ Subventions reçues	2 907 895
+ Autres produits d'exploitation perçus	2 924 123
+ Produits financiers perçus	433 601
Total des ressources =	**16 299 014**

6.2. Contributions publiques de financement

Néant.

6.3. Actions de solidarité

Néant.

6.4. Contributions en nature

Néant.

7. Comptes annuels des personnes morales appartenant au périmètre d'ensemble

L'article L 2135-2 du Code de travail précise que « les syndicats professionnels et leurs unions et les associations de salariés ou d'employeurs mentionnés à l'article L 2135-1 qui contrôlent une ou plusieurs personnes morales au sens de l'article L 233-16 du Code de commerce, sans entretenir avec elle de lien d'adhésion ou d'affiliation, sont tenus, dans des conditions déterminées par décret pris après avis du Conseil national de la comptabilité :

a) Soit d'établir des comptes consolidés (méthode A) ;
b) Soit de fournir en annexe à leur propre compte les comptes de ces personnes morales (méthode B), ainsi qu'une information sur la nature du lien de contrôle. Dans ce cas, les comptes de ces personnes morales doivent avoir fait l'objet d'un contrôle légal. »

En application de ces dispositions, le CNPA a décidé d'appliquer la méthode B et a défini le périmètre d'ensemble en procédant de la manière suivante :

- Recensement des personnes morales contrôlées au sens de l'article L 233-16 du Code de commerce avec l'envoi d'un questionnaire à l'ensemble des secteurs du CNPA,
- Qualification de la nature du lien de contrôle (contrôle exclusif, influence notable, contrôle conjoint), notamment à travers l'examen des statuts des entités concernées,
- Identification le cas échéant des commissaires aux comptes en charge du contrôle légal,
- Obtention du rapport sur les comptes annuels des commissaires aux comptes et des états financiers, de manière à pouvoir les joindre à notre annexe sur les comptes agrégés du CNPA clos le 31 décembre 2014.

Les organismes paritaires (organismes dont la gestion est assurée égalitairement par les représentants des employeurs et des salariés), ne sont pas par définition contrôlés par une seule organisation syndicale. Ils n'entrent pas dans le périmètre d'ensemble du CNPA ainsi défini.

Toutefois conformément à l'avis n°2009-08 du Conseil national de la Comptabilité, nous indiquons en annexe la liste des organismes paritaires auxquels nous participons, à savoir :

- IRP AUTO,
- ANFA,
- GNFA,
- GARAC.

Le périmètre d'ensemble ainsi défini au 31 décembre 2014 est le suivant :

Secteur concerné	Entité juridique	Forme de contrôle	Commissaire aux comptes titulaire
74	SCI CA 74	Contrôle exclusif	KPMG Audit Est
49	SCI des professionnels de l'automobile des pays de la Loire	Contrôle exclusif	KPMG Audit Est
Siège	AFORPA	Contrôle exclusif	Auditeurs Associés Franciliens
Siège	CALIX	Contrôle exclusif	SPCC
Siège	SCI Maison de l'automobile	Contrôle exclusif	AECD

KPMG AUDIT EST
Espace Européen de l'Entreprise
9 avenue de l'Europe
CS 60033 Schiltigheim
67013 Strasbourg Cedex
France

Téléphone : +33 (0)3 88 18 23 00
Télécopie : +33 (0)3 90 22 06 61
Site internet : www.kpmg.fr

Société Civile Immobilière C.A. 74

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2014
Société Civile Immobilière C.A. 74
2 rue Paul Guiton - 74000 Annecy
Ce rapport contient 10 pages
Référence : RL/CS

KPMG Audit Est,
société française membre du réseau KPMG
constitué de cabinets indépendants adhérents de
KPMG International Cooperative, une entité de droit suisse.

Société par actions simplifiée
inscrite à la Compagnie
Régionale
des Commissaires aux Comptes
de Colmar.

Siège social :
KPMG Audit Est
Espace Européen de l'Entreprise
9 avenue de l'Europe
CS 60033 Schiltigheim
67013 Strasbourg Cedex
Capital : 200 000 €.
Code APE 6920Z
512 802 695 R.C.S. Strasbourg
TVA Union Européenne

KPMG AUDIT EST
Espace Européen de l'Entreprise
9 avenue de l'Europe
CS 50033 Schiltigheim
67013 Strasbourg Cedex
France

Téléphone : +33 (0)3 88 18 23 00
Télécopie : +33 (0)3 90 22 06 61
Site internet : www.kpmg.fr

Société Civile Immobilière C.A. 74

Siège social : 2 rue Paul Guiton - 74000 Annecy
Capital social : 67.078 €

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2014

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2014, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la Société Civile Immobilière C.A. 74, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le gérant. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1 Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

2 Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

3 Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion de la gérance et dans les documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

Metz, le 12 juin 2015

KPMG Audit Est

Sandrine Demesse
Associée

BILAN ACTIF

	ACTIF	Exercice N 31/12/2014 12			Exercice N-1 31/12/2013 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, Brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES						
	Terrains						
	Constructions	112 812.27	67 712.08	45 100.19	49 612.68	4 512.49-	9.10-
	Installations techniques Matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles						
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières						
	TOTAL II	112 812.27	67 712.08	45 100.19	49 612.68	4 512.49-	9.10-
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN COURS						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	CRÉANCES (3)						
	Clients et Comptes rattachés						
	Autres créances						
	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	11 105.33		11 105.33	7 126.85	3 978.48	55.82
Comptes de Régularisation	Charges constatées d'avance (3)						
	TOTAL III	11 105.33		11 105.33	7 126.85	3 978.48	55.82
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	123 917.60	67 712.08	56 205.52	56 739.53	534.01-	0.94-

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

	PASSIF	Exercice N 31/12/2014 12	Exercice N-1 31/12/2013 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé :)	67 077.57	67 077.57		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport				
	Ecarts de réévaluation				
	RESERVES				
	Réserve légale				
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves				
	Report à nouveau	13 175.59-	13 199.34-	23.75	0.18
	RESULTAT DE L'EXERCICE (Bénéfice ou perte)	2 606.01-	23.75	2 629.76-	NS
	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées				
	TOTAL I	51 295.97	53 901.98	2 606.01-	4.83-
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
	TOTAL II				
PROVISIONS	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges				
	TOTAL III				
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit				
	Concours bancaires courants				
	Emprunts et dettes financières diverses	1 341.55	1 341.55		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	DETTES D'EXPLOITATION				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés				
	Dettes fiscales et sociales				
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes	3 568.00	1 496.00	2 072.00	138.50
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)				
	TOTAL IV	4 909.55	2 837.55	2 072.00	73.02
	Ecarts de conversion passif (V)				
	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	56 205.52	56 739.53	534.01-	0.94-
	(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	4 909.55	2 837.55		

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2014 12			Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total	31/12/2013 12	Euros	%
PRODUITS D'EXPLOITATION (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue de Biens						
Production vendue de Services	9 865.47		9 865.47	9 308.80	556.67	5.98
CHIFFRE D'AFFAIRES NET	9 865.47		9 865.47	9 308.80	556.67	5.98
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges						
Autres produits						
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)			9 865.47	9 308.80	556.67	5.98
CHARGES D'EXPLOITATION (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes *			5 819.99	2 651.56	3 168.43	119.49
Impôts, taxes et versements assimilés			2 139.00	2 121.00	18.00	0.85
Salaires et traitements						
Charges sociales						
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			4 512.49	4 512.49		
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations						
Dotations aux provisions						
Autres charges						
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)			12 471.48	9 285.05	3 186.43	34.32
I - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			2 606.01-	23.75	2 629.76-	NS
QUOTES-PARTS DE RESULTAT SUR OPERATIONS FAITES EN COMMUN						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2014 12	Exercice N-1 31/12/2013 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
PRODUITS FINANCIERS				
Produits financiers de participations (3)				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
TOTAL V				
CHARGES FINANCIERES				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
TOTAL VI				
2. RESULTAT FINANCIER (V-VI)				
3. RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)	2 606.01-	23.75	2 629.76-	NS
PRODUITS EXCEPTIONNELS				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
TOTAL VII				
CHARGES EXCEPTIONNELLES				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion				
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
TOTAL VIII				
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)				
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)				
TOTAL PRODUITS (I+III+V+VII)	9 865.47	9 308.80	556.67	5.98
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX+X)	12 471.48	9 285.05	3 186.43	34.32
5. BENEFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)	2 606.01-	23.75	2 629.76-	NS

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

ANNEXE

Exercice du 01/01/2014 au 31/12/2014

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(Code du Commerce - Art. R 123-196 1° et 2°; PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2014.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 relatif à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2014 au 31/12/2014

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Constructions sur sol propre	112 812		
TOTAL	112 812		
TOTAL GENERAL	112 812		

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Constructions sur sol propre			112 812	112 812
TOTAL			112 812	112 812
TOTAL GENERAL			112 812	112 812

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Constructions sur sol propre	63 200	4 512		67 712
TOTAL	63 200	4 512		67 712
TOTAL GENERAL	63 200	4 512		67 712

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Constructions sur sol propre	4 512				
TOTAL	4 512				
TOTAL GENERAL	4 512				

Evaluation des immobilisations corporelles

(Code du Commerce Art. R 123-196 1°)

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2014 au 31/12/2014

Evaluation des amortissements

(Code du Commerce Art. R 123-196 2°)

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	25 ans

Produits à recevoir

(Code du Commerce Art. R 123-196)

Charges à payer

(Code du Commerce Art. R 123-196)

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres dettes	2 768
Total	2 768

Charges et produits constatés d'avance

(Code du Commerce Art. R 123-196)

KPMG AUDIT EST
Espace Européen de l'Entreprise
9 avenue de l'Europe
CS 50033 Schiltigheim
67013 Strasbourg Cedex
France

Téléphone : +33 (0)3 88 18 23 00
Télécopie : +33 (0)3 90 22 06 61
Site internet : www.kpmg.fr

Société Civile Immobilière des Professions de l'Automobile des Pays de la Loire

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2014
Société Civile Immobilière des Professions de l'Automobile des Pays de la Loire
2 rue Hanneloup - 49100 Angers
Ce rapport contient 10 pages
Référence : RL/CS

KPMG Audit Est,
société française membre du réseau KPMG
constitué de cabinets indépendants adhérents de
KPMG International Cooperative, une entité de droit suisse.

Société par actions simplifiée
inscrite à la Compagnie
Régionale
des Commissaires aux Comptes
de Colmar.

Siège social :
KPMG Audit Est
Espace Européen de l'Entreprise
9 avenue de l'Europe
CS 50033 Schiltigheim
67013 Strasbourg Cedex
Capital : 200 000 €
Code APE 69202
612 802 695 R.C.S. Strasbourg
TVA Union Européenne

KPMG AUDIT EST
Espace Européen de l'Entreprise
9 avenue de l'Europe
CS 50033 Schiltigheim
67013 Strasbourg Cedex
France

Téléphone : +33 (0)3 88 18 23 00
Télécopie : +33 (0)3 90 22 06 61
Site internet : www.kpmg.fr

Société Civile Immobilière des Professions de l'Automobile des Pays de la Loire

Siège social : 2 rue Hanneloup - 49100 Angers
Capital social : 144.620 €

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2014

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2014, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la Société Civile Immobilière des Professions de l'Automobile des Pays de la Loire, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le gérant. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1 Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

2 Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

3 Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion de la gérance et dans les autres documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

Metz, le 9 juin 2015

KPMG Audit Est

Sandrine Demesse
Associée

SCI des Professionnels de l'Automobile Pays de Loi
49100 ANGERS

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2014 12			Exercice N-1 31/12/2013 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, Brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES						
	Terrains	28 727		28 727	28 727		
	Constructions	258 542	58 793	199 749	212 677	12 928-	6.08-
	Installations techniques Matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles						
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières						
	TOTAL II	287 269	58 793	228 476	241 404	12 928-	5.36-
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN COURS						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	CRÉANCES (3)						
	Clients et Comptes rattachés						
	Autres créances						
	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement	1 373		1 373	1 373		
	Disponibilités	3 593		3 593	2 090	1 503	71.89
Comptes de Régularisation	Charges constatées d'avance (3)						
	TOTAL III	4 967		4 967	3 464	1 503	43.39
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	292 236	58 793	233 443	244 868	11 425-	4.67-

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

SCI des Professionnels de l'Automobile Pays de Loi
49100 ANGERS

BILAN PASSIF

	PASSIF	Exercice N 31/12/2014 12	Exercice N-1 31/12/2013 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 144 620)	144 620	144 620		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport				
	Ecarts de réévaluation				
	RESERVES				
	Réserve légale				
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	4 894	4 894		
	Report à nouveau	72 012	78 003	5 991-	7.68-
	RESULTAT DE L'EXERCICE (Bénéfice ou perte)	6 059-	5 991-	67-	1.12-
	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées				
	TOTAL I	215 467	221 526	6 059-	2.73-
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
	TOTAL II				
PROVISIONS	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges				
	TOTAL III				
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit				
	Concours bancaires courants				
	Emprunts et dettes financières diverses	14 518	19 284	4 766-	24.72-
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	DETTES D'EXPLOITATION				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 231	3 831	600-	15.66-
	Dettes fiscales et sociales	227	227		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes				
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)				
	TOTAL IV	17 976	23 342	5 366-	22.99-
	Ecarts de conversion passif (V)				
	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	233 443	244 868	11 425-	4.67-
	(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	17 976	23 342		

SCI des Professionnels de l'Automobile Pays de Loi
49100 ANGERS

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2014 12			Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total	31/12/2013 12	Euros	%
PRODUITS D'EXPLOITATION (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue de Biens						
Production vendue de Services	9 072		9 072	9 072		
CHIFFRE D'AFFAIRES NET	9 072		9 072	9 072		
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges						
Autres produits						
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)			9 072	9 072		
CHARGES D'EXPLOITATION (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes *			575-	2 883	3 458-	119.94-
Impôts, taxes et versements assimilés			2 306	2 289	17	0.74
Salaires et traitements						
Charges sociales						
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			12 928	9 279	3 649	39.33
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations						
Dotations aux provisions						
Autres charges						
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)			14 659	14 451	208	1.44
I - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			5 587-	5 379-	208-	3.87-
QUOTES-PARTS DE RESULTAT SUR OPERATIONS FAITES EN COMMUN						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

SCI des Professionnels de l'Automobile Pays de Loi
49100 ANGERS

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2014 12	Exercice N-1 31/12/2013 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
PRODUITS FINANCIERS				
Produits financiers de participations (3)				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)	12	17	4-	26.54-
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
TOTAL V	12	17	4-	26.54-
CHARGES FINANCIERES				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	484	629	145-	23.09-
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
TOTAL VI	484	629	145-	23.09-
2. RESULTAT FINANCIER (V-VI)	472-	613-	141	23.00
3. RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)	6 059-	5 991-	67-	1.12-
PRODUITS EXCEPTIONNELS				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
TOTAL VII				
CHARGES EXCEPTIONNELLES				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion				
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
TOTAL VIII				
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)				
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)				
TOTAL PRODUITS (I+III+V+VII)	9 084	9 089	4-	0.05-
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX+X)	15 143	15 080	63	0.42
5. BENEFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)	6 059-	5 991-	67-	1.12-

* Y compris Redevance de crédit bail mobilier
Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

ANNEXE

Exercice du 01/01/2014 au 31/12/2014

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 233 443.02 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 9 072.00 Euros et dégageant un déficit de 6 058.71- Euros .

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2014 au 31/12/2014 .

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

(Code du Commerce Art. R 123-196 3°)

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(Code du Commerce - Art. R 123-196 1° et 2°; PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 et 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2014.
La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.
Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que le règlement ANC 2014-03 relatif à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

SCI des Professionnels de l'Automobile Pays de Loi
49100 ANGERS

ANNEXE

Exercice du 01/01/2014 au 31/12/2014

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Terrains	28 727		
Constructions sur sol propre	258 542		
TOTAL	287 269		
TOTAL GENERAL	287 269		

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Terrains			28 727	28 727
Constructions sur sol propre			258 542	258 542
TOTAL			287 269	287 269
TOTAL GENERAL			287 269	287 269

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Constructions sur sol propre	45 865	12 928		58 793
TOTAL	45 865	12 928		58 793
TOTAL GENERAL	45 865	12 928		58 793

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Constructions sur sol propre	12 928				
TOTAL	12 928				
TOTAL GENERAL	12 928				

Composition du capital social

(Code du Commerce Art. R 123-197; PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Parts sociales	7.6200	18 979			18 979

Evaluation des valeurs mobilières de placement

(Code du Commerce Art. R 123-196)

Les valeurs mobilières de placement ont été évaluées à leur coût d'acquisition à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.
En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur des titres a été estimée selon la méthode FIFO (premier entré, premier sorti).

Disponibilités en Euros

(Code du Commerce Art. R 123-196 1° et 2°)

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2014 au 31/12/2014

Produits à recevoir

(Code du Commerce Art. R 123-196)

Charges à payer

(Code du Commerce Art. R 123-196)

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 231
Dettes fiscales et sociales	227
Total	3 458

Charges et produits constatés d'avance

(Code du Commerce Art. R 123-196)

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagements financiers

(Code du Commerce Art. R 123-196; PCG Art. 531-2/9)

Engagements donnés

Engagements reçus

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

Inventaire du portefeuille de valeurs mobilières

(PCG Art. 831-2/20)

Quantité	Désignation	Montant
1	FRUCTI COURT FCP 4dc	1 724
	Total	1 724

Commissaires aux comptes

CENTRE ET UNITES DE FORMATION DES APPRENTIS DE L'AFORPA

150-156, Rue du Maréchal Leclerc
94410 SAINT-MAURICE

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2014

AUDITEURS ASSOCIES FRANCILIENS – GROUPE AF
Société de commissariat aux comptes inscrite à la Compagnie Régionale de Paris
Sarl au capital de 24Q000 € - Siège administratif : 80, rue Cardinet 75017 Paris - Site de Production : 3, boulevard Albert Camus - 95200 Sarcelles
RCS Paris B 422 774 349 - APE 6920 Z - TVA FR 44 422 774 349 -Tél. : 01 34 38 48 80 - Fax : 01 34 38 22 61
www.groupeaf.com

AAF

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité de Commissaire aux Comptes de l'AFORPA et en application des dispositions prévues par l'article 1, 2ème alinéa, du décret n°2000/470 du 31 mai 2000, nous avons établi le présent rapport portant sur le contrôle des comptes annuels des centres et unités de formation d'apprentis « CFA/UFA DE L'AFORPA », relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2014, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Ces comptes ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels.

Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes.

Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels du CFA sont établis, dans tous leurs aspects significatifs, conformément aux dispositions réglementaires et comptables qui leur sont applicables.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les points suivants :

- la note « Faits caractéristiques de l'exercice » exprimée dans l'annexe comptable qui expose notamment la situation du CFA au regard de la poursuite d'activité et les raisons qui l'ont conduit à arrêter ses comptes dans une hypothèse de continuité d'exploitation.

Paris, le 4 juin 2015

Auditeurs Associés Franciliens
Philippe RIMMER
Commissaire aux comptes

Bilan association

Présenté en €uros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2014 (12 mois)			Exercice précédent 31/12/2013 (12 mois)
	Brut	Amort.prov.	Net	Net
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Concessions, brevets, droits similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	22 036	21 878	158	9 186
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	2 922 909	2 476 205	446 704	586 673
Autres immobilisations corporelles	1 568 569	1 336 322	232 247	249 433
Immobilisations grevées de droit				
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles				
Immobilisations financières				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	115		115	55
TOTAL (I) – ACTIF IMMOBILISE	**4 513 628**	**3 834 405**	**679 223**	**845 347**
Comptes de liason	1 776 631		1 776 631	2 487 259
Stocks en cours				
Matières premières, approvisionnements	4 303		4 303	5 908
En-cours de production de biens et services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	3 677		3 677	
Créances usagers et comptes rattachés	77 543		77 543	28 915
Autres créances				
. Fournisseurs débiteurs				
. Personnel	1 275		1 275	1 750
. Organismes sociaux				
. Etat, impôts sur les bénéfices				
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires				
. Autres	112 207		112 207	225 044
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	229		229	141
Charges constatées d'avance	49 830		49 830	40 962
TOTAL (II) – ACTIF CIRCULANT	**2 025 696**		**2 025 696**	**2 789 980**
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Ecarts de conversion actif (V)				
TOTAL ACTIF	**6 539 324**	**3 834 405**	**2 704 919**	**3 635 327**

Bilan association (suite)

Présenté en €uros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2014 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2013 (12 mois)
Fonds associatifs et réserves		
Fonds propres		
. Fonds associatifs sans droit de reprise	47 219	47 219
. Ecarts de réévaluation		
. Réserves		
. Report à nouveau	293 384	293 384
. Résultat de l'exercice		
Autres fonds associatifs		
. Fonds associatifs avec droit de reprise		
. Apports		
. Legs et donations		
. Résultats sous contrôle de tiers financeurs		
. Ecarts de réévaluation		
. Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	695 397	865 542
. Provisions réglementées		
. Droits des propriétaires (commodat)		
TOTAL (I) – FONDS PROPRES	**1 036 001**	**1 206 146**
Provisions pour risques et charges	46 000	91 389
TOTAL (II) - PROVISIONS	**46 000**	**91 389**
Fonds dédiés		
. Sur subventions de fonctionnement		
. Sur autres ressources		
TOTAL (III) – FONDS DEDIES		
Dettes		
Emprunts et dettes assimilées	172 459	666 956
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	7 325	16 267
Fournisseurs et comptes rattachés	95 150	189 591
Autres	1 347 985	1 464 978
Produits constatés d'avance		
TOTAL (IV) - DETTES	**1 622 918**	**2 337 792**
Ecart de conversion passif (V)		
TOTAL PASSIF	**2 704 919**	**3 635 327**
Engagements reçus		
Legs nets à réaliser		
. acceptés par les organes statutairement compétents		
. autorisés par l'organisme de tutelle		
Dont en nature restant à vendre		
Engagements donnés		

Compte de résultat association

Présenté en €uros

	Exercice clos le 31/12/2014 (12 mois)			Exercice précédent 31/12/2013 (12 mois)	Variation	%
	France	Exportations	Total	Total		
Produits d'exploitation						
Ventes de marchandises						
Production vendue biens						
Production vendue services	114 195		114 195	90 947	23 248	25,56
Montants nets produits d'exploitation	**114 195**		**114 195**	**90 947**	**23 248**	**25,56**
Autres produits d'exploitation						
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation			7 507 459	8 261 932	- 754 473	-9,13
Cotisations						
Autres produits			32 405		32 405	N/S
Reprise de provisions			86 317	108 702	- 22 385	-20,59
Transfert de charges			112 933	122 336	- 9 403	-7,69
Sous-total des autres produits d'exploitation			**7 739 113**	**8 492 970**	**- 753 857**	**-8,88**
Total des produits d'exploitation (I)			**7 853 308**	**8 583 917**	**- 730 609**	**-8,51**
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun – Excédent transféré (II)						
Produits financiers						
De participations						
D'autres valeurs mobilières et créances d'actif						
Autres intérêts et produits assimilés						
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement			15 405	2 757	12 648	458,76
Total des produits financiers (III)			**15 405**	**2 757**	**12 648**	**458,76**
Produits exceptionnels						
Sur opérations de gestion			20 537	3 286	17 251	524,98
Sur opérations en capital			346 965	360 986	- 14 021	-3,88
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Total des produits exceptionnels (IV)			**367 502**	**364 272**	**3 230**	**0,89**
TOTAL DES PRODUITS (I + II + III + IV)			**8 236 215**	**8 950 946**	**- 714 731**	**-7,98**
(+) Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs						
SOLDE DEBITEUR = DEFICIT						
TOTAL GENERAL			**8 236 215**	**8 950 946**	**- 714 731**	**-7,98**

Présenté en €uros

	Exercice clos le 31/12/2014 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2013 (12 mois)	Variation	%
Charges d'exploitation				
Achats de marchandises				
Variations stocks de marchandises				
Achats de matières premières et autres approvisionnements	9 500		9 500	N/S
Variations stocks matières premières et autres approvisionnements	1 646	857	789	92,07
Autres achats non stockés	458 455	477 583	- 19 128	-4,01
Services extérieurs	525 925	629 507	- 103 582	-16,45
Autres services extérieurs	553 389	556 558	- 3 169	-0,57
Impôts, taxes et versements assimilés	225 401	205 186	20 215	9,85
Salaires et traitements	3 803 201	4 200 590	- 397 389	-9,46
Charges sociales	2 000 745	2 285 536	- 284 791	-12,46
Autres charges de personnels	185 563	131 498	54 065	41,11
Subventions accordées par l'association				
Dotations aux amortissements et aux dépréciations				
. Sur immobilisations : dotation aux amortissements	342 576	344 934	- 2 358	-0,68
. Sur immobilisations : dotation aux dépréciations				
. Sur actif circulant : dotation aux dépréciations				
. Pour risques et charges : dotation aux provisions	43 443	81 750	- 38 307	-46,86
Autres charges	76 667	36 093	40 574	112,42
Total des charges d'exploitation (I)	**8 226 511**	**8 950 091**	**- 723 580**	**-8,08**
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun – Déficit transféré (II)				
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placements				
Total des charges financières (III)				
Charges exceptionnelles				
Sur opérations de gestion	5 556	265	5 291	N/S
Sur opérations en capital	526	589	- 63	-10,70
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provisions				
Total des charges exceptionnelles (IV)	**6 082**	**854**	**5 228**	**612,18**
Participation des salariés aux résultats (V)				
Impôts sur les sociétés (VI)	3 623		3 623	N/S
TOTAL DES CHARGES (I + II + III + IV + V + VI)	**8 236 215**	**8 950 946**	**- 714 731**	**-7,98**
(-) Engagements à réaliser sur ressources affectées				
SOLDE CREDITEUR = EXCEDENT				
TOTAL GENERAL	**8 236 215**	**8 950 946**	**- 714 731**	**-7,98**



Annexe aux comptes annuels

CENTRES ET UNITES DE FORMATION
DES APPRENTIS DE L'AFORPA
150 - 156, rue du Maréchal Leclerc
94410 SAINT-MAURICE

NOTE 1 - Faits caractéristiques de l'exercice

L'exercice social clos le 31 décembre 2014 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31 décembre 2013 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 2 704 919 €uros.

Le résultat net comptable est nul.

La comptabilité des CFA comprend les activités "Apprentissage" et "Classe Préparatoire à l'Apprentissage (CPA)" des établissements.

L'effectif de l'ensemble des UFA et des CFA est en recul au cours de l'exercice, avec environ 982 jeunes accueillis en 2014 contre 1 147 en 2013.

Pour rappel, une convention a été signée avec l'ANFA en 2013, actant la diminution de la participation au financement des activités de l'AFORPA, à hauteur de 2 % par an à compter de 2013, pendant 5 ans.

En raison de la diminution régulière des effectifs d'apprentis, l'AFORPA a connu des difficultés.

Un Plan de Sauvegarde de l'Emploi a été engagé par l'AFORPA, notifié à la DIRECCTE le 7 mars 2014.

D'autres mesures sont également entreprises pour faire face aux difficultés rencontrées (développement de nouveaux partenariats, politique de prospection auprès des entreprises, développement de montages pédagogiques innovants, mise en place de nouveaux contrats de professionnalisation, efforts en termes de communication...).

Dans ce contexte, le principe de continuité d'exploitation a été maintenu pour les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2014.



NOTE 2 - Règles et méthodes comptables

Référentiel appliqué :

L'AFORPA, association régie par la loi du 1er juillet 1901, respecte les dispositions du plan comptable des associations. En outre, les dispositions spécifiques applicables aux Centres de Formation des Apprentis, définies par le nouveau plan comptable des CFA (avis n° 2003-04 du 1er avril 2003 du CNC) sont également prises en compte.

Ce dispositif implique notamment :

- Une comptabilité distincte entre le CFA et l'ORGANISME GESTIONNAIRE,
- Le report, dans un compte de dettes, des excédents éventuels constatés.

Principes comptables appliqués :

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence conformément aux hypothèses de base :

Image fidèle
Comparabilité
Continuité d'activité
Régularité
Sincérité
Prudence
Permanence des méthodes

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont détaillées dans les notes suivantes.

NOTE 3 - Notes sur le bilan

Note 3.1 - Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat, frais accessoires hors frais d'acquisition et d'emprunt, déduction faite des rabais, remises ou ristournes obtenus) ou à leur coût de production.

Les immobilisations sont comptabilisées en application des règles issues du Plan Comptable Général.

En application des règlements comptables, les immobilisations inscrites à l'actif du bilan sont :

- Identifiables,
- Porteuses d'avantages économiques futurs,
- Contrôlées par l'entité,
- Evaluées de façon fiable.

Le tableau de variation des immobilisations de l'année 2014 est présenté ci-dessous :

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	19 046	2 990		22 036
Immobilisations corporelles	5 243 810	173 320	925 653	4 491 477
Immobilisations financières	55	60		115
TOTAL	***5 262 911***	***176 370***	***925 653***	***4 513 628***

Note 3.2 - Amortissements

Les dotations aux amortissements sont comptabilisées selon les durées d'utilisation prévues de chaque immobilisation.

Lorsque des indices de perte de valeur apparaissent, une dépréciation des immobilisations est constituée, si la valeur actuelle est inférieure à la valeur comptable.

Le tableau de variation des amortissements de l'année 2014 est présenté ci-dessous :

Amortissements	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	9 861	12 018		21 878
Immobilisations corporelles	4 407 704	330 476	925 653	3 812 527
Titres mis en équivalence				
Autres immobilisations financières				
TOTAL	***4 417 564***	***342 494***	***925 653***	***3 834 405***

Ces dotations sont comptabilisées dans les charges d'exploitation. En contrepartie de ces charges d'amortissement, une quote-part de subvention d'investissement est inscrite au résultat de l'exercice.

Cette quote-part de subvention constitue un produit exceptionnel en application des principes comptables applicables à l'association.

Note 3.3 - Créances et dettes

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale.

Une dépréciation est pratiquée sur les créances par voie de provision, lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Les autres créances sont principalement constituées de subventions à recevoir.

Note 3.4 - Fonds associatifs

Ils comprennent :

✓ ***Fonds de dotation***

Le fonds de dotation inscrit au passif du bilan représente les apports effectués par le CNPA lors de la création de l'association.

✓ ***Reports à nouveau***

Ils sont constitués des résultats (excédents ou déficits) cumulés de l'association. Ils représentent au 31 décembre 2014 un solde créditeur de 293 385 €uros.

✓ ***Subventions d'investissement***

Cette rubrique comprend le montant net des subventions versées par :

- L'Etat (taxe d'apprentissage),
- L'ANFA,
- Le Conseil Général Ile-de-France,
- Des entreprises privées.

En contrepartie des amortissements des matériels financés, les subventions sont rapportées au résultat de l'exercice au même rythme que les amortissements pratiqués.

TABLEAU DE SUIVI DES FONDS ASSOCIATIFS

Libellé	Solde au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Solde à la fin de l'exercice
Fonds associatifs sans droit de reprise :				
- Apports	47 220			47 220
Report à nouveau	293 385			293 385
Résultat de l'exercice				
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	865 542	177 371	347 516	695 397
Total	1 206 147	177 371	347 516	1 036 002

Note 3.5 - Provisions pour risques et charges

Une provision est comptabilisée lorsqu'il existe à la clôture de l'exercice une obligation juridique ou implicite dont il est probable ou certain qu'elle provoque une sortie de ressources au bénéfice de tiers.

Des provisions ont été constatées au cours de l'exercice pour 43 443 €uros et concernent essentiellement des litiges sociaux.

Note 3.6 - Autres comptes

Les dettes d'exploitation se composent des dettes fournisseurs, des dettes fiscales et sociales.

NOTE 4 - Notes sur le compte de résultat

Le compte de résultat de l'association fait l'objet d'une présentation globale, sachant qu'une comptabilité particulière est tenue pour suivre l'activité particulière des CFA.

Note 4.1 - Produits de fonctionnement

Les produits de l'AFORPA sont répartis en fonction de leur objet. Leurs origines sont multiples.

- ✓ ***Taxe d'apprentissage***

  Elle est collectée par l'ANFA qui est l'organisme de branche. L'AFORPA perçoit des reversements en milieu d'exercice. La taxe d'apprentissage est affectée au fonctionnement des CFA et un excédent ne peut être reporté que dans le cadre d'un projet spécifique.

- ✓ ***Subvention de la région***

  Cette subvention représente 65 % du budget théorique d'un CFA, selon la convention quinquennale. Le montant de cette subvention est déterminé en fonction du nombre d'heures d'enseignement dispensées par diplôme.

- ✓ ***Taxe fiscale***

  Cette taxe perçue par l'ANFA est instituée pour participer au développement de la formation professionnelle, et se trouve reversée à l'AFORPA en fonction des besoins exprimés dans des budgets.

L'affectation des ressources est faite en fonction des objets. Les factures de contrats de professionnalisation sont affectées aux sections analytiques prévues à cet effet dans les CFA/UFA pour être, en fin d'exercice, rattachées aux résultats de la professionnalisation calculés dans l'ORGANISME GESTIONNAIRE, les subventions régionales, la taxe d'apprentissage et les fonds d'alternance étant, quant à eux, affectés à l'apprentissage.

TABLEAU I

RESSOURCES DU CFA

Nature des ressources	31/12/2014	31/12/2013
Prestations de services	114 195	90 947
Education Nationale	-	-
Subventions Conseil Régional	2 965 928	3 843 444
Autres subventions	-	1 305
Taxe d'apprentissage	3 801 630	3 398 916
Taxe fiscale	476 613	634 547
Fonds d'alternance	263 288	383 720
Autres produits	614 562	598 067
TOTAL	8 236 215	8 950 946

TABLEAU II

DECOMPOSITION DES ACTIONS DE FORMATION PAR FINALITE

Finalité des actions	Volumes financiers			
	N		N-1	
	Montant en €uros	en %	Montant en €uros	en %
Diplômantes [1]	7 507 459	100%	8 261 932	100%
Perfectionnement professionnel et qualifiant [2]		0%		0%
TOTAL	7 507 459	100%	8 261 932	100%

[1] *Diplômes nationaux, titres homologués.*

[2] *Certificats de branche, attestations.*

TABLEAU III

CONVENTIONS DE RESSOURCES PUBLIQUES AFFECTEES

Conventions	Subventions 2014	Solde au début de l'exercice	Mouvements sur l'exercice	Solde en fin d'exercice
Conseil Régional (fonctionnement 2014)	2 823 291	-111 226	-138 559	-249 785
Conseil Régional (autres)	142 637	207 479	-126 877	80 602
Montant reçu	3 135 110			
Montant à recevoir	-169 182	96 253	-265 436	-169 182

Note 4.2 - Charges de fonctionnement

Pour la présentation des comptes annuels, l'association répartit les dépenses en deux sections distinctes :

- Dépenses de l'ORGANISME GESTIONNAIRE,
- Dépenses relatives aux CFA.

Pour les besoins comptables spécifiques aux CFA, des règles de présentation des résultats analytiques ont été mises en place. Elles peuvent être résumées comme suit :

Pour chaque UFA ou CFA, quatre sections analytiques ont été créées :

- Apprentissage,
- Contrat de professionnalisation,
- Restauration,
- Hébergement.

Pour l'affectation des dépenses, chaque établissement se voit attribuer une clé de répartition. Cette clé tient compte de l'établissement lui-même ainsi que des statuts de formation (pré-apprentissage, apprentissage, professionnalisation).

Cela permet, en fin d'année, d'établir un coût global par établissement tous statuts confondus, ainsi qu'un coût global de l'ORGANISME GESTIONNAIRE. Néanmoins, pour la présentation des comptes, l'activité "pré-apprentissage et apprentissage" doit être affectée dans le CFA et l'activité "professionnalisation" doit être affectée à l'ORGANISME GESTIONNAIRE.

Il convient donc dans le CFA et l'ORGANISME GESTIONNAIRE de séparer ces deux activités en fonction des effectifs et des heures de formation relatifs à chaque statut.

Des écritures de transfert sont comptabilisées en fin d'année pour réaliser cette opération.

Note 4.3 - Résultat de fonctionnement

En application du plan comptable des CFA, l'excédent éventuel des recettes sur les dépenses est porté au passif en dettes fiscales et sociales.

Dans l'hypothèse d'une insuffisance de recettes en comparaison des dépenses d'un exercice, un produit à recevoir peut être comptabilisé à l'actif sous réserve d'un accord de la région.

Aucun déficit ni excédent n'est dégagé au titre de l'exercice 2014. Aucun produit à recevoir ni passif n'a donc été comptabilisé dans les comptes annuels.



NOTE 5 - Autres informations

Note 5.1 - Droit individuel à la formation et Compte Personnel de Formation

Le Droit Individuel à la Formation permet à chaque salarié, dans toutes les entreprises, quel que soit leur effectif, d'acquérir un crédit d'heures de formation, utilisable à l'initiative du salarié, avec l'accord de l'employeur sur le choix de la formation.

A la clôture de l'exercice 2014, le volume d'heures de formation cumulées et correspondant aux droits acquis s'élève à 11 751 heures.

Depuis le 1er janvier 2015, le DIF est remplacé par le Compte Personnel de Formation. Les heures non épuisées avant l'entrée en vigueur du CPF ne sont pas pour autant perdues. Elles sont utilisables jusqu'au 1er janvier 2021 et obéiront au régime applicable aux heures inscrites sur le CPF.

Note 5.2 - Engagements de retraite

D'une façon générale, la gestion des engagements de retraite de l'AFORPA a fait l'objet d'une externalisation. L'association cotise auprès d'un organisme social (IRP AUTO), chargé de constituer un fonds destiné au financement des indemnités de fin de carrière.

Note 5.3 - Comptes de liaison

Les comptes de liaison à l'actif s'élèvent à 1 776 631 €uros à la clôture de l'exercice.



Annexe aux comptes annuels (suite)

NOTE 6 - Notes complémentaires sur le bilan actif

Note 6.1 - Etat des créances

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	115		115
Actif circulant et charges constatées d'avance	240 856	240 856	
TOTAL	*240 971*	*240 856*	*115*

Note 6.2 - Produits à recevoir par poste du bilan

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	16 737
Autres créances	14 976
Disponibilités	
TOTAL	*31 714*

Note 6.3 - Charges constatées d'avance

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.



Annexe aux comptes annuels (suite)

NOTE 7 - Notes complémentaires sur le bilan passif

Note 7.1 - Provisions

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Provisions réglementées				
Provisions pour risques et charges	91 389	46 000	91 389	46 000
Dépréciation				
TOTAL	***91 389***	***46 000***	***91 389***	***46 000***

Note 7.2 - Etat des dettes

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	172 459	172 459		
Dettes financières diverses				
Fournisseurs	95 150	95 150		
Dettes fiscales et sociales	1 008 125	1 008 125		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	347 184	347 184		
Produits constatés d'avance				
TOTAL	***1 622 918***	***1 622 918***		

Note 7.3 - Charges à payer par poste du bilan

Charges à payer	Montant
Emprunts et dettes établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Fournisseurs	33 185
Dettes fiscales et sociales	312 165
Autres dettes	7 325
TOTAL	***352 675***



Annexe aux comptes annuels (suite)

NOTE 8 - Détail des postes concernés par le chevauchement de l'exercice

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

Note 8.1 - Produits à recevoir

Produits à recevoir sur clients et comptes rattachés	Montant
Produits encore non facturés	16 737
TOTAL	*16 737*

Produits à recevoir sur autres créances	Montant
Produits à recevoir	14 976
TOTAL	*14 976*

Note 8.2 - Charges constatées d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges constatées d'avance	49 830
TOTAL	*49 830*

Note 8.3 - Charges à payer

Dettes fournisseurs et comptes rattachés	Montant
Fournisseurs - factures non parvenues	33 185
TOTAL	*33 185*

Dettes fiscales et sociales	Montant
Dettes provisionnées pour congés payés	143 098
Charges sociales sur congés payés et primes	76 605
Charges à payer	90 137
Etat - taxe sur les salaires	2 325
TOTAL	*312 165*

Autres dettes	Montant
Clients - avoirs à établir	7 325
TOTAL	*7 325*

NOTE 9 - Compte de résultat par CFA

COMPTE DE RESULTAT PAR CFA - 31 DECEMBRE 2014

Euros	TOTAL GENERAL	Monsieur Jean-Claude ANDRIEU	ISSY-LES-MOULINEAUX	SAVIGNY-SUR-ORGE	LCSC	COULOMMIERS	VAUX-LE-PENIL
Versement contrat professionnalisation ANFA	0						
Versement taxe apprentissage	3 801 630	1 175 213	694 473	614 773	188 231	680 760	448 180
Versement taxe fiscale ANFA	476 613	314 535				162 078	
Versement fonds d'alternance ANFA	263 288	72 720	53 410	43 353	23 876	42 124	27 805
Format. auprès des collectivités publiques	72 954	23 073	8 972	1 059	29 735	2 802	7 312
Subventions de la Région et de l'UE	2 954 275	861 497	569 006	469 726	261 588	465 410	327 048
Versements effectués par les apprentis	35 350	18 338	5 529	1 330	2 459	2 990	4 704
Autres subventions	11 653	11 077	161	131	72	127	84
Reprises de provisions risques et charges	86 317	85 655			662		
Autres produits	51 190	13 294	9 182	7 431	4 109	11 894	5 280
Transferts de charges d'exploitation	112 933	24 864	11 326	20 119	3 659	14 012	38 953
TOTAL PRODUITS	**7 866 203**	**2 600 267**	**1 352 059**	**1 157 921**	**514 391**	**1 382 199**	**859 367**
Taxes sur les salaires et charges fiscales	179 594	68 020	23 167	28 898	14 366	32 703	12 440
Salaires, vacations et charges sociales	6 173 599	1 926 144	1 066 406	974 048	393 413	1 165 991	647 596
CHARGES DE PERSONNEL	***6 353 193***	***1 994 165***	***1 089 573***	***1 002 946***	***407 779***	***1 198 694***	***660 036***
Loyers et locations diverses	144 181	37 828	62 448	6 163	2 868	29 281	5 591
Impôts et taxes	49 429	12 647	9 075	7 414	4 014	7 280	8 999
Achats	469 600	203 495	62 688	46 669	43 207	57 785	55 757
Charges externes	381 744	184 757	56 766	31 858	12 935	27 686	67 743
Autres charges externes	369 300	134 110	59 120	51 332	37 530	50 721	36 487
Provisions pour risques	43 443	14 162				15 506	13 776
Amortissements matériel	329 827	129 091	55 625	41 741	21 373	38 263	43 733
Autres charges	89 416	24 790	17 891	13 910	7 555	13 294	11 978
TOTAL CHARGES	**1 876 941**	**740 879**	**323 613**	**199 087**	**129 483**	**239 816**	**244 064**
RESULTAT D'EXPLOITATION	**-363 931**	**-134 777**	**-61 127**	**-44 112**	**-22 871**	**-56 312**	**-44 733**
RESULTAT FINANCIER	**15 405**	**4 253**	**3 123**	**2 540**	**1 397**	**2 459**	**1 633**
RESULTAT EXCEPTIONNEL	**348 525**	**130 523**	**58 004**	**41 572**	**21 473**	**53 853**	**43 100**
RESULTAT NET 2014	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**

Commissaires aux comptes

AFORPA

Association régie par la Loi de 1901

150-156, Rue du Maréchal Leclerc
94410 SAINT-MAURICE

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2014

AAF

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre conseil d'administration, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2014, sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'AFORPA, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans les comptes.

Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble.

Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note « Faits caractéristiques de l'exercice » exprimée dans l'annexe comptable qui expose notamment la situation de l'association au regard de la poursuite d'activité et les raisons qui l'ont conduit à arrêter ses comptes dans une hypothèse de continuité d'exploitation.

II - Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance l'élément suivant :

- comme mentionné dans la première partie du présent rapport, la note « Faits caractéristiques » de l'annexe expose la situation de l'association au regard de la continuité d'exploitation et les raisons ayant conduit le Conseil d'administration à arrêter les comptes dans une hypothèse de continuité d'exploitation.

Sur la base de nos travaux et des informations qui nous ont été communiquées à ce jour, et dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre association, nous estimons que cette note donne une information appropriée.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion émise dans la première partie de ce rapport.

III - Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux membres de l'association sur la situation financière et les comptes annuels.

Paris, le 9 juin 2015

Auditeurs Associés Franciliens
Philippe RIMMER
Commissaire aux comptes

Bilan association

Présenté en €uros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2014 (12 mois)			Exercice précédent 31/12/2013 (12 mois)
	Brut	Amort.prov.	Net	Net
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Concessions, brevets, droits similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	62 343	55 087	7 256	9 968
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains	1 067 143		1 067 143	1 067 143
Constructions	14 171 001	8 308 310	5 862 690	6 112 751
Installations techniques, matériel et outillage industriels	2 922 909	2 476 205	446 704	586 673
Autres immobilisations corporelles	2 460 761	1 799 625	661 135	719 237
Immobilisations grevées de droit				
Immobilisations en cours	109 585		109 585	171 856
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles				
Immobilisations financières				
Participations	12 000		12 000	12 000
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	2 300		2 300	2 240
TOTAL (I) – ACTIF IMMOBILISE	**20 808 042**	**12 639 228**	**8 168 814**	**8 681 868**
Stocks en cours				
Matières premières, approvisionnements	4 303		4 303	5 908
En-cours de production de biens et services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	3 677		3 677	
Créances usagers et comptes rattachés	166 978		166 978	134 358
Autres créances				
. Fournisseurs débiteurs				
. Personnel	5 431		5 431	3 066
. Organismes sociaux	1 395		1 395	2 085
. Etat, impôts sur les bénéfices				
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires				
. Autres	260 755		260 755	257 580
Valeurs mobilières de placement	1 816 851		1 816 851	1 260
Disponibilités	996 256		996 256	2 317 263
Charges constatées d'avance	80 108		80 108	67 594
TOTAL (II) – ACTIF CIRCULANT	**3 335 753**		**3 335 753**	**2 789 115**
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Ecarts de conversion actif (V)				
TOTAL ACTIF	**24 143 795**	**12 639 228**	**11 504 567**	**11 470 983**

Bilan association (suite)

Présenté en €uros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2014 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2013 (12 mois)
Fonds associatifs et réserves		
Fonds propres		
. Fonds associatifs sans droit de reprise	401 752	401 752
. Ecarts de réévaluation		
. Réserves		
. Report à nouveau	326 504	345 432
. Résultat de l'exercice	30 205	-18 927
Autres fonds associatifs		
. Fonds associatifs avec droit de reprise		
. Apports		
. Legs et donations		
. Résultats sous contrôle de tiers financeurs		
. Ecarts de réévaluation		
. Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	7 771 051	8 175 460
. Provisions réglementées		
. Droits des propriétaires (commodat)		
TOTAL (I) – FONDS PROPRES	**8 529 512**	**8 903 716**
Provisions pour risques et charges	129 390	174 779
TOTAL (II) - PROVISIONS	**129 390**	**174 779**
Fonds dédiés		
. Sur subventions de fonctionnement		
. Sur autres ressources		
TOTAL (III) – FONDS DEDIES		
Dettes		
Emprunts et dettes assimilées		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	15 513	16 267
Fournisseurs et comptes rattachés	259 042	365 628
Autres	2 571 111	2 010 593
Produits constatés d'avance		
TOTAL (IV) - DETTES	**2 845 665**	**2 392 488**
Ecart de conversion passif (V)		
TOTAL PASSIF	**11 504 567**	**11 470 983**
Engagements reçus		
Legs nets à réaliser		
. acceptés par les organes statutairement compétents		
. autorisés par l'organisme de tutelle		
Dont en nature restant à vendre		
Engagements donnés		

Compte de résultat association

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2014 (12 mois)			Exercice précédent 31/12/2013 (12 mois)	Variation	%
	France	Exportations	Total	Total		
Produits d'exploitation						
Ventes de marchandises						
Production vendue biens						
Production vendue services	342 797		342 797	370 870	- 28 073	-7,57
Montants nets produits d'exploitation	**342 797**		**342 797**	**370 870**	**- 28 073**	**-7,57**
Autres produits d'exploitation						
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation			7 507 546	8 261 932	- 754 386	-9,13
Cotisations						
Autres produits			32 405		32 405	N/S
Reprise de provisions			91 389	115 467	- 24 078	-20,85
Transfert de charges			118 165	126 824	- 8 659	-6,83
Sous-total des autres produits d'exploitation			**7 749 505**	**8 504 223**	**- 754 718**	**-8,87**
Total des produits d'exploitation (I)			**8 092 301**	**8 875 093**	**- 782 792**	**-8,82**
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun – Excédent transféré (II)						
Produits financiers						
De participations						
D'autres valeurs mobilières et créances d'actif						
Autres intérêts et produits assimilés						
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement			15 887	2 835	13 052	460,39
Total des produits financiers (III)			**15 887**	**2 835**	**13 052**	**460,39**
Produits exceptionnels						
Sur opérations de gestion			21 094	3 337	17 757	532,12
Sur opérations en capital			795 621	820 916	- 25 295	-3,08
Reprises sur provisions et transferts de charges			108 064		108 064	N/S
Total des produits exceptionnels (IV)			**924 778**	**824 253**	**100 525**	**12,20**
TOTAL DES PRODUITS (I + II + III + IV)			**9 032 966**	**9 702 181**	**- 669 215**	**-6,90**
(+) Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs						
SOLDE DEBITEUR = DEFICIT				-18 927	18 927	-100
TOTAL GENERAL			**9 032 966**	**9 721 108**	**- 688 142**	**-7,08**

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2014 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2013 (12 mois)	Variation	%
Charges d'exploitation				
Achats de marchandises				
Variations stocks de marchandises				
Achats de matières premières et autres approvisionnements	9 500		9 500	N/S
Variations stocks matières premières et autres approvisionnements	1 605	912	693	75,99
Autres achats non stockés	477 637	511 954	- 34 317	-6,70
Services extérieurs	547 309	553 557	- 6 248	-1,13
Autres services extérieurs	567 398	570 779	- 3 381	-0,59
Impôts, taxes et versements assimilés	233 385	252 023	- 18 638	-7,40
Salaires et traitements	3 935 735	4 357 009	- 421 274	-9,67
Charges sociales	2 070 423	2 369 742	- 299 319	-12,63
Autres charges de personnels	192 085	136 284	55 801	40,94
Subventions accordées par l'association				
Dotations aux amortissements et aux dépréciations				
. Sur immobilisations : dotation aux amortissements	868 817	877 864	- 9 047	-1,03
. Sur immobilisations : dotation aux dépréciations				
. Sur actif circulant : dotation aux dépréciations				
. Pour risques et charges : dotation aux provisions	46 000	84 052	- 38 052	-45,27
Autres charges	42 743	5 817	36 926	634,79
Total des charges d'exploitation (I)	**8 992 636**	**9 719 994**	**- 727 358**	**-7,48**
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun – Déficit transféré (II)				
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placements				
Total des charges financières (III)				
Charges exceptionnelles				
Sur opérations de gestion	5 847	514	5 333	N/S
Sur opérations en capital	542	599	- 57	-9,52
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provisions				
Total des charges exceptionnelles (IV)	**6 389**	**1 113**	**5 276**	**474,03**
Participation des salariés aux résultats (V)				
Impôts sur les sociétés (VI)	3 736		3 736	N/S
TOTAL DES CHARGES (I + II + III + IV + V + VI)	**9 002 761**	**9 721 108**	**- 718 347**	**-7,39**
(-) Engagements à réaliser sur ressources affectées				
SOLDE CREDITEUR = EXCEDENT	**30 205**		**30 205**	**N/S**
TOTAL GENERAL	**9 032 966**	**9 721 108**	**- 688 142**	**-7,08**

Annexe aux comptes annuels

AFORPA
150 - 156, rue du Maréchal Leclerc
94410 SAINT-MAURICE

NOTE 1 - Faits caractéristiques de l'exercice

L'exercice social clos le 31 décembre 2014 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31 décembre 2013 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 11 504 567,32 €uros.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 30 205,16 €uros.

L'effectif de l'ensemble des UFA et des CFA est en recul au cours de l'exercice, avec environ 982 jeunes accueillis en 2014 contre 1 147 en 2013.

Pour rappel, une convention a été signée avec l'ANFA, actant la diminution de la participation au financement des activités de l'AFORPA, à hauteur de 2 % par an à compter de 2013, pendant 5 ans.

En raison de la diminution régulière des effectifs d'apprentis, l'AFORPA a connu des difficultés.

Un Plan de Sauvegarde de l'Emploi a été engagé par l'AFORPA, notifié à la DIRECCTE le 7 mars 2014.

D'autres mesures sont également entreprises pour faire face aux difficultés rencontrées (développement de nouveaux partenariats, politique de prospection auprès des entreprises, développement de montages pédagogiques innovants, mise en place de nouveaux contrats de professionnalisation, efforts en termes de communication...).

Dans ce contexte, le principe de continuité d'exploitation a été maintenu pour les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2014.

NOTE 2 - Règles et méthodes comptables

Référentiel appliqué :

L'AFORPA, association régie par la loi du 1er juillet 1901, respecte les dispositions du plan comptable des associations. En outre, depuis l'ouverture de l'exercice 2003, l'association est tenue d'appliquer les dispositions spécifiques applicables aux Centres de Formation des Apprentis, définies par le nouveau plan comptable des CFA (avis n° 2003-04 du 1er avril 2003 du CNC).

Ce dispositif implique notamment :

- Une comptabilité distincte entre le CFA et l'ORGANISME GESTIONNAIRE,
- Le report, dans un compte de dettes, des excédents éventuels constatés.

Principes comptables appliqués :

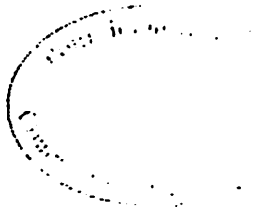
Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence conformément aux hypothèses de base :

Image fidèle
Comparabilité
Continuité d'activité
Régularité
Sincérité
Prudence
Permanence des méthodes

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont détaillées dans les notes suivantes.



NOTE 3 - Notes sur le bilan

Note 3.1 - Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat, frais accessoires hors frais d'acquisition et d'emprunt, déduction faite des rabais, remises ou ristournes obtenus) ou à leur coût de production.

Les immobilisations sont comptabilisées en application des règles issues du Plan Comptable Général.

En application des règlements comptables, les immobilisations inscrites à l'actif du bilan sont :

- Identifiables,
- Porteuses d'avantages économiques futurs,
- Contrôlées par l'entité,
- Evaluées de façon fiable.

L'approche par composants applicable depuis le 1er janvier 2005 a conduit à une décomposition des immobilisations. Les éléments constitutifs (composants) d'un actif ayant des utilisations différentes ont été comptabilisés séparément et ont fait l'objet d'un plan d'amortissement propre à chacun de ces éléments.

La valeur brute des immobilisations financières est constituée par le coût d'achat, hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Le tableau de variation des immobilisations de l'année 2014 est présenté ci-dessous :

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	47 774	14 570		62 343
Immobilisations corporelles	21 319 616	512 906	1 101 125	20 731 398
Immobilisations financières	14 240	60		14 300
TOTAL	***21 381 630***	***527 536***	***1 101 125***	***20 808 042***

Note 3.2 - Amortissements

Lorsque des indices de perte de valeur apparaissent, une dépréciation des immobilisations est constituée, si la valeur actuelle est inférieure à la valeur comptable.

Les dotations aux amortissements sont comptabilisées selon les durées d'utilisation prévues de chaque immobilisation.

Le tableau de variation des amortissements de l'année 2014 est présenté ci-dessous :

Amortissements	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	37 805	17 282		55 087
Immobilisations corporelles	12 661 956	851 453	929 269	12 584 141
Titres mis en équivalence				
Autres immobilisations financières				
TOTAL	***12 699 762***	***868 735***	***929 269***	***12 639 228***

Ces dotations sont comptabilisées dans les charges d'exploitation. En contrepartie de ces charges d'amortissement, une quote-part de subvention d'investissement est inscrite au résultat de l'exercice.

Cette quote-part de subvention constitue un produit exceptionnel en application des principes comptables applicables à l'association.

Note 3.3 - Créances et dettes

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale.

Une dépréciation est pratiquée sur les créances par voie de provision, lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Les dépréciations sont évaluées créance par créance.

Note 3.4 - Fonds associatifs

Ils comprennent :

✓ ***Fonds de dotation***

Le fonds de dotation inscrit au passif du bilan représente les apports effectués par le CNPA lors de la création de l'association.

✓ ***Reports à nouveau***

Ils sont constitués des résultats (excédents ou déficits) cumulés de l'association. Ils représentent, au 31 décembre 2014, un solde créditeur de 326 504 €uros.

✓ ***Subventions d'investissement***

Cette rubrique comprend le montant net des subventions versées par :

- L'Etat (taxe d'apprentissage),
- L'ANFA au titre des taxes parafiscales et fiscales,
- Le Conseil Régional Ile-de-France,
- Des entreprises privées.

En contrepartie des amortissements des matériels financés, les subventions sont rapportées au résultat de l'exercice au même rythme que les amortissements pratiqués.

TABLEAU DE SUIVI DES FONDS ASSOCIATIFS

Libellé	Solde au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Soldé à la fin de l'exercice
Report à nouveau	345 432		18 927	326 505
Résultat de l'exercice	- 18 927	49 132		30 205
Fonds associatifs sans droit de reprise :	-			-
- Apports	401 751			401 751
- Subventions d'investissement sur biens renouvelables	-			-
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	8 175 459	391 194	795 603	7 771 051
Total	8 903 715	440 326	814 530	8 529 512

Note 3.5 - Provisions pour risques et charges

Une provision est comptabilisée lorsqu'il existe à la clôture de l'exercice une obligation juridique ou implicite dont il est probable ou certain qu'elle provoque une sortie de ressources au bénéfice de tiers.

Des provisions ont été constatées au cours de l'exercice pour 129 K€ et concernent essentiellement des litiges sociaux.

Note 3.6 - Dettes

Les dettes d'exploitation sont constituées des dettes fournisseurs, des dettes fiscales et sociales.

Un solde de 249 785 €uros de fonds d'alternance non utilisés apparaît en dettes fiscales au crédit du compte 441924.

Un solde de 979 177 €uros de taxe fiscale apparaît en dettes fiscales au crédit du compte 4419830.

Cette somme représente, pour une part importante, des enveloppes d'investissement non encore soldées mais pour lesquelles des facturations ont eu lieu et/ou qui ont fait ou feront l'objet de demandes auprès du Conseil Régional. Elle constitue donc une provision sur des investissements clairement identifiés.

Ces sommes ont vocation à financer les projets suivants qui seront mis en œuvre :

Projets :	Financements solicités :
Solde enveloppe équipements 2013 CP 13-448	30 000 €
Solde enveloppe équipements 2014	105 000 €
Véhicules pédagogiques	45 000 €
YPAREO pédagogie + formations	20 000 €
Matériel informatique	50 000 €
Complément outillages pédagogiques	85 000 €
Travaux SAINT-MAURICE	150 000 €
Travaux VAUX-LE-PENIL	50 000 €
Véhicules AFORPA	40 000 €
Prime 2014 février 2015	25 000 €
Fonctionnement	380 000 €
TOTAL	**980 000 €**

Note 3.7 - Trésorerie

Les comptes bancaires du CFA et de l'ORGANISME GESTIONNAIRE ont été compensés dans le cadre de la présentation des comptes de l'AFORPA.

NOTE 4 - Notes sur le compte de résultat

Note 4.1 - Produits de fonctionnement

Les produits de l'AFORPA sont répartis en fonction de leur objet. Leurs origines sont multiples.

✓ ***Taxe d'apprentissage***

Elle est collectée par l'ANFA, qui est l'organisme de branche. L'AFORPA perçoit des reversements en milieu d'exercice. La taxe d'apprentissage est affectée au fonctionnement des CFA et un excédent ne peut être reporté que dans le cadre d'un projet spécifique.

✓ ***Fonds de professionnalisation***

Les fonds de professionnalisation comprennent :

- Les facturations adressées aux entreprises au titre des contrats de professionnalisation,
- Les transferts de professionnalisation ou fonds d'alternance issus de la branche automobile.

Le résultat des contrats de professionnalisation est déterminé dans l'ORGANISME GESTIONNAIRE comme cela est indiqué ci-après, tandis que les fonds d'alternance sont affectés à l'activité "apprentissage".

Le déficit éventuel de l'activité "contrats de professionnalisation" peut être couvert en tout ou partie par des affectations de taxe fiscale.

✓ ***Subvention de la région***

Cette subvention représente 65 % du budget théorique d'un CFA, selon la convention quinquennale. Le montant de cette subvention est déterminé en fonction du nombre d'heures d'enseignement dispensées par diplôme.

✓ ***Taxe fiscale***

Cette taxe perçue par l'ANFA est instituée pour participer au développement de la formation professionnelle, et se trouve reversée à l'AFORPA en fonction des besoins exprimés dans des budgets.

L'affectation des ressources est faite en fonction des objets. Les factures de contrats de professionnalisation sont affectées aux sections analytiques prévues à cet effet dans les CFA/UFA pour être, en fin d'exercice, rattachées aux résultats de la professionnalisation calculés dans l'ORGANISME GESTIONNAIRE, les subventions régionales, la taxe d'apprentissage et les fonds d'alternance étant, quant à eux, affectés à l'apprentissage.

Enfin, conformément aux dispositions du plan comptable applicables aux organismes de formation, une ventilation des ressources de votre organisme est présentée ci-après :

TABLEAU I

RESSOURCES DE L'AFORPA

Nature des ressources	31/12/2014	31/12/2013	31/12/2012
Prestations de services	342 797	370 870	298 431
Education Nationale	-	-	-
Subventions Conseil Régional	2 966 015	3 843 444	3 601 921
Subventions Conseil Général			-
Autres subventions	-	1 305	-
Taxe d'apprentissage	3 801 630	3 398 916	3 908 692
Taxe fiscale	476 613	634 547	868 659
Fonds d'alternance	263 288	383 720	431 110
Autres produits	1 182 623	1 069 379	1 024 760
TOTAL	9 032 966	9 702 181	10 133 573

TABLEAU II

DECOMPOSITION DES ACTIONS DE FORMATION PAR FINALITE

Finalité des actions	Volumes financiers			
	N		N-1	
	Montant en €uros	en %	Montant en €uros	en %
Diplômantes (1)	7 507 546	100%	8 260 857	100%
Perfectionnement professionnel et qualifiant (2)		0%		0%
TOTAL	7 507 546	100%	8 260 857	100%

(1) Diplômes nationaux, titres homologués.
(2) Certificats de branche, attestations.

TABLEAU III

CONVENTIONS DE RESSOURCES PUBLIQUES AFFECTEES

Conventions	Subventions 2014	Solde au début de l'exercice	Mouvements sur l'exercice	Solde en fin d'exercice
Conseil Régional (fonctionnement 2014)	2 823 291	-111 226	111 226	0
Conseil Régional (autres)	142 725	238 657	-123 165	115 492
Montant reçu	2 850 523			
Montant à recevoir	115 492	127 432	-11 940	115 492

Note 4.2 - Charges de fonctionnement

Pour la présentation des comptes annuels, l'association répartit les dépenses en deux sections distinctes :

- Dépenses de l'ORGANISME GESTIONNAIRE,
- Dépenses relatives aux CFA.

Pour les besoins comptables spécifiques aux CFA, des règles de présentation des résultats analytiques ont été mises en place. Elles peuvent être résumées comme suit :

Pour chaque UFA ou CFA, quatre sections analytiques ont été créées :

- Apprentissage,
- Contrat de professionnalisation,
- Restauration,
- Hébergement.

Pour l'affectation des dépenses, chaque établissement se voit attribuer une clé de répartition. Cette clé tient compte de l'établissement lui-même ainsi que des statuts de formation (pré-apprentissage, apprentissage, professionnalisation).

Cela permet, en fin d'année, d'établir un coût global par établissement tous statuts confondus, ainsi qu'un coût global de l'ORGANISME GESTIONNAIRE. Néanmoins, pour la présentation des comptes, l'activité "pré-apprentissage et apprentissage" doit être affectée dans le CFA, et l'activité "professionnalisation" doit être affectée à l'ORGANISME GESTIONNAIRE.

Il convient donc, dans le CFA et l'ORGANISME GESTIONNAIRE, de séparer ces deux activités en fonction des effectifs et des heures de formation relatifs à chaque statut.

Des écritures de transfert sont comptabilisées en fin d'année pour réaliser cette opération.

Note 4.3 - Résultat de fonctionnement

Le résultat de fonctionnement de l'association comprend le résultat de l'activité "contrats de professionnalisation" qui ressort dans la section de l'ORGANISME GESTIONNAIRE.

En application du plan comptable des CFA, l'excédent éventuel des recettes sur les dépenses est porté au passif en dettes fiscales et sociales.

Dans le cas d'une insuffisance de recettes en comparaison des dépenses d'un exercice, un produit à recevoir peut être comptabilisé à l'actif dans l'hypothèse d'un accord de la Région.

Le résultat est nul au titre de l'exercice 2014 concernant les comptes du CFA. Aucun produit à recevoir n'a été comptabilisé dans les comptes annuels.

NOTE 5 - Autres informations

Note 5.1 - Droit individuel à la formation et Compte Personnel de Formation

Le Droit Individuel à la Formation permet à chaque salarié, dans toutes les entreprises, quel que soit leur effectif, d'acquérir un crédit d'heures de formation, utilisable à l'initiative du salarié, avec l'accord de l'employeur sur le choix de la formation.

A la clôture de l'exercice 2014, le volume d'heures de formation cumulées et correspondant aux droits acquis s'élève à 13 172 heures.

Depuis le 1er Janvier 2015, le DIF est remplacé par le Compte Personnel de Formation. Les heures non épuisées avant l'entrée en vigueur du CPF ne sont pas pour autant perdues. Elles seront utilisables jusqu'au 1er Janvier 2021 et obéiront au régime applicable aux heures inscrites sur le CPF.

Note 5.2 - Engagements de retraite

D'une façon générale, la gestion des engagements de retraite de l'AFORPA a fait l'objet d'une externalisation. L'association cotise auprès d'un organisme social (IRP AUTO), chargé de constituer un fonds destiné au financement des indemnités de fin de carrière.

Note 5.3 - Informations relatives aux rémunérations

En application des dispositions de l'article 20 de la loi 2006-586 du 23 mai 2006 relative au volontariat associatif et à l'engagement éducatif, les associations dont le budget annuel est supérieur à 150 000 €uros, et recevant une ou plusieurs subventions d'une ou plusieurs collectivités publiques dont le montant cumulé est supérieur à 50 000 €uros, doivent publier chaque année dans les comptes financiers les rémunérations ainsi que les avantages en nature perçus sur l'exercice par les trois plus hauts cadres dirigeants bénévoles et salariés de l'association.

Cette disposition est applicable à l'association.

Au cours de l'exercice 2014, le montant des rémunérations concernées par ce texte et versées par l'AFORPA s'élève à :

- Rémunération globale : 21 960 €uros
- Avantages en nature : Néant

L'indemnité allouée au Président est versée au titre de ses fonctions de responsable des relations extérieures.

Note 5.4 - Honoraires du Commissaire aux Comptes

En application des dispositions de l'article R. 123-198 du Code de Commerce, relatif aux obligations comptables applicables aux personnes morales, le montant total des honoraires des Commissaires aux Comptes figurant au compte de résultat de l'exercice doit être mentionné dans les comptes financiers, en séparant les honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes, de ceux facturés au titre des conseils et prestations de services entrant dans les diligences directement liées à la mission de contrôle légal des comptes.

Au cours de l'exercice 2014, le montant des honoraires versés au Commissaire aux Comptes sur l'exercice est comptabilisé pour 18 200 €uros, et se répartit comme suit :

- Honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes 18 200 €uros,
- Honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services entrant dans les diligences directement liées à la mission Néant.

Note 5.5 - Effectifs salariés

Les effectifs des salariés de l'AFORPA à fin 2014 sont indiqués dans le tableau ci-dessous :

	Cadres	Agents de maîtrise (administratif)	Agents de maîtrise (enseignants)	Employés	Total
Effectif total au 31 décembre 2014	12	17	65	7	101
Dont CDD			1		1

Annexe aux comptes annuels (suite)

NOTE 6 - Notes complémentaires sur le bilan actif

Note 6.1 - Etat des créances

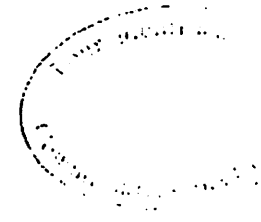
Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	2 300		2 300
Actif circulant et charges constatées d'avance	514 667	514 667	
TOTAL	*516 967*	*514 667*	*2 300*

Note 6.7 - Produits à recevoir par poste du bilan

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	40 999
Autres créances	128 635
Disponibilités	
TOTAL	*169 634*

Note 6.8 - Charges constatées d'avance

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.



Annexe aux comptes annuels (suite)

NOTE 8 - Détail des postes concernés par le chevauchement de l'exercice

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

Note 8.1 - Produits à recevoir

Produits à recevoir sur clients et comptes rattachés	Montant
Produits non encore facturés	40 999
TOTAL	*40 999*

Produits à recevoir sur autres créances	Montant
Produits à recevoir	128 635
TOTAL	*128 635*

Note 8.2 - Charges constatées d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges constatées d'avance	80 108
TOTAL	*80 108*

Note 8.3 - Charges à payer

Dettes fournisseurs et comptes rattachés	Montant
Factures non parvenues	77 531
TOTAL	*77 531*

Dettes fiscales et sociales	Montant
Dettes provisionnées pour congés payés	191 659
Charges sociales sur congés payés et primes	107 350
Charges à payer	100 132
Etat - taxe sur les salaires	6 932
TOTAL	*406 073*

Autres dettes	Montant
Clients - avoirs à établir	15 513
TOTAL	*15 513*

MAZARS

SPCC

CALIX SAS

Société par actions simplifiée au capital de 200 000 €

Siège social : 50 rue Rouget de Lisle 92150 Suresnes

R.C.S : 438077349 RCS NANTERRE

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31/12/2014

2 rue des Bourets 92150 Suresnes
Tél. : 01 41 18 78 78 – Fax 01 41 18 95 30 - www.uniconseils.com

Mazars SPCC
SAS au capital de 106.714 € inscrite au Tableau de l'Ordre des Experts Comptables de Paris IDF
Membre de la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Paris
RCS Nanterre 389 600 648 – TVA intra FR 05 389 600 648 – SIRET 389 600 648 00095

Praxity MEMBER

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Aux Associés,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31/12/2014, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société CALIX SAS, tels qu'ils sont joints au présent rapport,

- la justification de nos appréciations,

- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Comité de Direction. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II - Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et le cas échéant sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Comité de Direction et dans les documents adressés aux associés, sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Suresnes, le 11/06/2015

Mazars SPCC
Commissaire aux Comptes

Patrick AUBON
Associé

BILAN - ACTIF

SAS CALIX

Du 01/01/2014 au 31/12/2014

ACTIF	Valeurs au 31/12/14 Val. Brutes	Amort. & dépr	Val. Nettes	% de l'actif	Valeurs au 31/12/13	% de l'actif
Capital souscrit non appelé						
ACTIF IMMOBILISÉ						
Immobilisations incorporelles				7,62		7,82
Frais d'établissement	2 248,00	1 651,82	596,18		4 449,80	
Frais de développement						
Concessions, brevets et droits similaires	30 294,73	29 086,06	1 208,67		1 745,00	
Fonds commercial (1)	83 846,96		83 846,96		83 846,96	
Autres immobilisations incorporelles						
Immobilisations incorporelles en cours						
Avances et acomptes						
Immobilisations corporelles				0,66		0,55
Terrains						
Constructions	25 985,85	25 985,85				
Installations tech., matériel & outillages						
Autres immobilisations corporelles	66 950,76	59 495,37	7 455,39		6 288,70	
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
Immobilisations financières (2)				11,21		18,24
Participations	174 150,00	50 000,00	124 150,00		186 229,00	
Créances rattachées à des participations					21 763,95	
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières	1 911,14		1 911,14		1 911,14	
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ	**385 387,44**	**166 219,10**	**219 168,34**	**19,49**	**306 234,55**	**26,61**
ACTIF CIRCULANT						
Stocks et en-cours						
Matières premières et autres appro						
En-cours de production (biens et services)						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
Avances et acomptes versés sur commandes						
Créances				56,07		49,47
Clients (3)	527 568,68		527 568,68		453 851,77	
Clients douteux, litigieux (3)	67 878,91	56 750,31	11 128,60		7 458,20	
Autres créances (3)	155 972,94	64 258,73	91 714,21		108 018,34	
Capital souscrit - appelé non versé						
Valeurs mobilières de placement				6,13		17,29
Actions propres						
Autres titres	68 950,93		68 950,93		199 025,82	
Instruments de trésorerie						
Disponibilités	200 204,34		200 204,34	17,81	74 261,03	6,45
Charges constatées d'avance (3)	5 584,00		5 584,00	0,50	1 982,00	0,17
TOTAL ACTIF CIRCULANT	**1 026 159,80**	**121 009,04**	**905 150,76**	**80,51**	**844 597,16**	**73,39**
Charges à répartir sur plusieurs exercices						
Primes de remboursement des emprunts						
Ecarts de conversion actif						
TOTAL ACTIF GÉNÉRAL	**1 411 547,24**	**287 228,14**	**1 124 319,10**	**100**	**1 150 831,71**	**100**

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an (brut)
(3) Dont à plus d'un an (brut)

BILAN - PASSIF

SAS CALIX

Du 01/01/2014 au 31/12/2014

PASSIF	Valeurs au 31/12/14	% du passif	Valeurs au 31/12/13	% du passif
CAPITAUX PROPRES				
Capital (dont versé : 200 000,00)	200 000,00	17,79	200 000,00	17,38
Primes d'émission, de fusion, d'apport				
Écarts de réévaluation				
Écart d'équivalence				
Réserves		17,79		16,51
Réserve légale	20 000,00		20 000,00	
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves	180 000,00		170 000,00	
Report à nouveau	2 115,33	0,19	11 792,45	1,02
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	1 116,62	0,10	322,88	0,03
SITUATION NETTE	403 231,95	35,86	402 115,33	34,94
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL CAPITAUX PROPRES	**403 231,95**	**35,86**	**402 115,33**	**34,94**
AUTRES FONDS PROPRES				
Produit des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES				
PROVISIONS				
Provisions pour risques	54 881,00		20 000,00	
Provisions pour charges				
TOTAL PROVISIONS	**54 881,00**	**4,88**	**20 000,00**	**1,74**
DETTES (1)				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	21 673,51	1,93	42 220,01	3,67
Emprunts et dettes financières diverses (3)				
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	321 348,84	28,58	320 245,55	27,83
Dettes fiscales et sociales	241 552,38	21,48	226 360,24	19,67
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés				
Autres dettes			29 531,00	2,57
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance	81 631,42	7,26	110 359,58	9,59
TOTAL DETTES	**666 206,15**	**59,25**	**728 716,38**	**63,32**
Écarts de conversion passif				
TOTAL PASSIF GÉNÉRAL	**1 124 319,10**	**100**	**1 150 831,71**	**100**
(1) Dont à plus d'un an			*21 673,51*	
(1) Dont à moins d'un an	*666 206,15*		*707 043,00*	
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques				
(3) Dont emprunts participatifs				

COMPTE DE RÉSULTAT SYNTHÉTIQUE

SAS CALIX

Du 01/01/2014 au 31/12/2014

	Valeur au 31/12/14	% CA	Valeur au 31/12/13	% CA	Variation en valeur	Variation en %
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue (biens et services)	1 470 339,53	100,00	1 325 566,82	100,00	144 772,71	10,92
Montant net du chiffre d'affaires	**1 470 339,53**	**100,00**	**1 325 566,82**	**100,00**	**144 772,71**	**10,92**
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	32 994,74	2,24	21 665,97	1,63	11 328,77	52,29
Autres produits	37,07		750,00	0,06	-712,93	-95,05
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	**1 503 371,34**	**102,25**	**1 347 982,79**	**101,69**	**155 388,55**	**11,53**
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stocks						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stocks						
Autres achats et charges externes	781 280,71	53,14	776 600,19	58,59	4 680,52	0,60
Impôts, taxes et versements assimilés	25 106,34	1,71	27 267,57	2,06	-2 161,23	-7,93
Salaires et traitements	383 078,22	26,05	368 051,15	27,77	15 027,07	4,08
Charges sociales	154 775,50	10,53	150 414,68	11,35	4 360,82	2,90
Dot. aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dot. aux amorts	5 520,14	0,38	5 801,80	0,44	-281,66	-4,85
Sur immobilisations : dot. aux dépréc.						
Sur actif circulant : dot. aux dépréc.	18 695,20	1,27	3 246,00	0,24	15 449,20	475,95
Dotations aux provisions	54 881,00	3,73	20 000,00	1,51	34 881,00	174,41
Autres charges	2 994,65	0,20	7,09		2 987,56	
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	**1 426 331,76**	**97,01**	**1 351 388,48**	**101,95**	**74 943,28**	**5,55**
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	**77 039,58**	**5,24**	**-3 405,69**	**-0,26**	**80 445,27**	
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun						
Bénéfice ou perte transférée	0,14		2 000,00	0,15	-1 999,86	-99,99
Perte ou bénéfice transféré						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs — *55 491,96* — *4 632,00*
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs — *246,20* — *653,02*

COMPTE DE RÉSULTAT SYNTHÉTIQUE

SAS CALIX

Du 01/01/2014 au 31/12/2014

	Valeur au 31/12/14	% CA	Valeur au 31/12/13	% CA	Variation en valeur	Variation en %
Produits financiers						
De participation (3)						
D'autres valeurs mob. créances d'actif immo.(3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)	2 674,54	0,18	3 530,22	0,27	-855,68	-24,24
Reprises sur prov., dépréciations, transfert						
Différences positives de change						
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement			42,21		-42,21	-100,00
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS	**2 674,54**	**0,18**	**3 572,43**	**0,27**	**-897,89**	**-25,13**
Charges financières						
Dot. amortissements, dépréc., prov.	91 258,73	6,21	3 000,00	0,23	88 258,73	
Intérêts et charges assimilées (4)	1 761,82	0,12	2 827,84	0,21	-1 066,02	-37,70
Différences négatives de change						
Charges sur cession de valeurs mobilières de placement						
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES	**93 020,55**	**6,33**	**5 827,84**	**0,44**	**87 192,71**	
RÉSULTAT FINANCIER	**-90 346,01**	**-6,14**	**-2 255,41**	**-0,17**	**-88 090,60**	
RÉSULTAT COURANT avant impôts	**-13 306,29**	**-0,90**	**-3 661,10**	**-0,28**	**-9 645,19**	**-263,4**
Produits exceptionnels						
Sur opérations de gestion	55 491,96	3,77	4 637,00	0,35	50 854,96	
Sur opérations en capital						
Reprises sur provisions, dépréc., transfert de charges						
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS	**55 491,96**	**3,77**	**4 637,00**	**0,35**	**50 854,96**	
Charges exceptionnelles						
Sur opérations de gestion	314,83	0,02	653,02	0,05	-338,19	-51,79
Sur opérations en capital	37 802,22	2,57			37 802,22	
Dot. amortissements, dépréc., prov.						
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	**38 117,05**	**2,59**	**653,02**	**0,05**	**37 464,03**	
RESULTAT EXCEPTIONNEL	**17 374,91**	**1,18**	**3 983,98**	**0,30**	**13 390,93**	**336,12**
Participation des salariés aux résultats						
Impôt sur les bénéfices	2 952,00	0,20			2 952,00	
TOTAL DES PRODUITS	**1 561 537,98**	**106,20**	**1 358 192,22**	**102,46**	**203 345,76**	**14,97**
TOTAL DES CHARGES	**1 560 421,36**	**106,13**	**1 357 869,34**	**102,44**	**202 552,02**	**14,92**
Bénéfice ou Perte	**1 116,62**	**0,08**	**322,88**	**0,02**	**793,74**	**245,83**

(3) Dont produits concernant les entités liées
(4) Dont intérêts concernant les entités liées

ANNEXE COMPTABLE

ANNEXE COMPTABLE

SAS CALIX

Du 01/01/2014 au 31/12/2014

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2014 dont le total est de 1 124 319,10 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage un bénéfice de 1 116,62 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2014 au 31/12/2014.

Par ailleurs, nous apportons des précisions concernant les faits suivants :

Les titres de participation de notre filiale la société ALEARYS ont été soldés suite à la liquidation de la société pour 35 079 €.

Les apports en compte courant à cette filiale ont été provisionnés à 100 %, soit un montant de 64 258 €.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Amortissements des biens non décomposables :

La période d'amortissement à retenir pour les biens non décomposables (mesure de simplification pour les PME) est fondée sur la durée d'usage.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

- Agencement et aménagement des constructions	10 ans
- Matériel de Bureau	5 ans
- Mobilier de Bureau	5 ans
- Frais d'acquisition de titres	5 ans

IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

PARTICIPATIONS, AUTRES TITRES IMMOBILISÉS, VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

A la clôture de l'exercice, si la valeur d'utilité devient inférieure à la valeur comptable, une dépréciation des titres de participation est constatée.
La valeur d'utilité est fondée sur la quote-part des capitaux propres des entreprises concernées corrigées afin de tenir compte de leurs perspectives de développement et de l'intérêt de leur détention.

Un nantissement sur les titres de la SARL DRUIDE a été pris, en vue de garantir l'emprunt souscrit pour le rachat de ces titres, à hauteur de 30 % de la valeur de l'emprunt, soit une garantie de 39 000 €.

La valorisation des titres nantis devra être garantie à hauteur de 30% par des SICAV bloqués.

CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

(Articles R123-196 à R123-198 du Code de commerce)

FRAIS D'ÉTABLISSEMENT

Désignation	VALEUR NETTE	Taux d'amortissement
Frais de constitution		
Frais de premier établissement		
- Frais de prospection		
- Frais de publicité		
Frais d'augmentation de capital et d'opérations diverses	596	20,00
TOTAL DES FRAIS D'ÉTABLISSEMENT	**596**	

FONDS COMMERCIAL

Désignation	ACHETÉS	RÉÉVALUÉS	REÇUS EN APPORT	VALEUR NETTE
FONDS COMMERCIAL SASCRA				83 847
TOTAL DU FONDS COMMERCIAL				**83 847**
TOTAL DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (Partiel)	84 443			

ANNEXE COMPTABLE

SAS CALIX

Du 01/01/2014 au 31/12/2014

	CADRE A IMMOBILISATIONS		V. brute des immob. début d' exercice	Augmentations suite à réévaluation	Augmentations acquisitions
INCORPOR.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL	5 652		
INCORPOR.	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL	114 142		
CORPORELLES	Terrains				
CORPORELLES	Constructions : Sur sol propre				
CORPORELLES	Constructions : Sur sol d'autrui				
CORPORELLES	Constructions : Inst. générales, agencts & aménagts construct.		25 986		
CORPORELLES	Installations techniques, matériel & outillage industriels				
CORPORELLES	Autres immos corporelles : Inst. générales, agencts & aménagts divers		4 000		3 355
CORPORELLES	Autres immos corporelles : Matériel de transport				
CORPORELLES	Autres immos corporelles : Matériel de bureau & mobilier informatique		57 931		1 665
CORPORELLES	Autres immos corporelles : Emballages récupérables & divers				
CORPORELLES	Immobilisations corporelles en cours				
CORPORELLES	Avances et acomptes				
		TOTAL	87 917		5 020
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				
FINANCIERES	Autres participations		230 993		
FINANCIERES	Autres titres immobilisés				
FINANCIERES	Prêts et autres immobilisations financières		1 911		
		TOTAL	232 904		
		TOTAL GENERAL	440 614		5 020

	CADRE B IMMOBILISATIONS		Diminutions par virt poste	Diminutions par cessions	Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légale/Valeur d'origine
INCORPOR.	Frais d'établissement & dévelop.	TOTAL		3 404	2 248	
INCORPOR.	Autres postes d'immob. incorporelles	TOTAL			114 142	
CORPORELLES	Terrains					
CORPORELLES	Constructions : Sur sol propre					
CORPORELLES	Constructions : Sur sol d'autrui					
CORPORELLES	Constructions : Inst. gal. agen. amé. cons				25 986	
CORPORELLES	Inst. techniques, matériel & outillage indust.					
CORPORELLES	Autres immos corporelles : Inst. gal. agen. amé. divers				7 355	
CORPORELLES	Autres immos corporelles : Matériel de transport					
CORPORELLES	Autres immos corporelles : Mat. bureau, inform., mobilier				59 596	
CORPORELLES	Autres immos corporelles : Emb. récupérables & divers					
CORPORELLES	Immobilisations corporelles en cours					
CORPORELLES	Avances et acomptes					
		TOTAL			92 937	
FINANCIERES	Particip. évaluées par mise en équivalence					
FINANCIERES	Autres participations			56 843	174 150	
FINANCIERES	Autres titres immobilisés					
FINANCIERES	Prêts & autres immob. financières				1 911	
		TOTAL		56 843	176 061	
		TOTAL GENERAL		60 247	385 387	

ANNEXE COMPTABLE

CADRE A **SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES**

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amorts sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement, dévelop.	**TOTAL**	1 202	1 130	681	1 652
Autres immobilisations incorporelles	**TOTAL**	28 550	536		29 086
Terrains					
Constructions	Sur sol propre				
	Sur sol d'autrui				
	Inst. générales agen. aménag.	25 986			25 986
Inst. techniques matériel et outil. industriels					
Autres immobs corporelles	Inst. générales agencem. amén.	4 000	107		4 107
	Matériel de transport				
	Mat. bureau et informatiq., mob.	51 642	3 747		55 389
	Emballages récupérables divers				
	TOTAL	81 628	3 853		85 481
	TOTAL GENERAL	**111 380**	**5 520**	**681**	**116 219**

CADRE B **VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES**

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		DOTATIONS			REPRISES			Mouv. net des amorts fin de l'exercice
		Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissements	**TOTAL**							
A. Immob. incorpor.	**TOTAL**							
Terrains								
Constr.	Sur sol propre							
	Sur sol autrui							
	Inst. agenc. et amén.							
Inst. techn. mat. et outillage								
A. immo. corp.	Inst. gales, ag. am div							
	Matériel transport							
	Mat. bureau mobilier inf.							
	Emballages réc. divers							
	TOTAL							
Frais d'acquisition de titres de participations								
TOTAL GÉNÉRAL								
Total général non ventilé								

CADRE C	**Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices**	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net a la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler					
Primes de remboursement des obligations					

Détermination de la valeur actuelle

MOUVEMENTS DES DÉPRÉCIATIONS

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE

RUBRIQUES		Dépréciations début de l'exercice	Augmentations dotations de l'exercice	Diminutions reprises de l'exercice	Dépréciations fin de l'exercice
Frais d'établissement, de recherche et de développement					
Autres immobilisations incorporelles					
Terrains					
Constructions	Sur sol propre				
	Sur sol d'autrui				
	Inst. gales agen. aménag constr.				
Inst. techniques matériel et outillage industriels					
Autres immobs corporelles	Inst. gales agen. aménag. divers				
	Matériel de transport				
	Mat. bureau et mob. informatique				
	Emballages récupérables divers				
Immobs financières	Titres mis en équivalence				
	Titres de participations	23 000	27 000		50 000
	Autres				
	TOTAL	**23 000**	**27 000**		**50 000**
Stocks					
Créances					
Valeurs mobilières de placement					
	TOTAL GÉNÉRAL	**23 000**	**27 000**		**50 000**

TABLEAU DES PROVISIONS

	Nature des provisions		Montant au début de l'exercice	AUGMENTATIONS Dotations de l'exercice	DIMINUTIONS Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions réglementées	Prov. pour reconstit. gisements miniers et pétroliers					
	Provisions pour investissements					
	Provisions pour hausse des prix					
	Amortissements dérogatoires					
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %					
	Prov. fiscales implantat. étranger avt 01/01/92					
	Prov. fiscales implantat. étranger apr 01/01/92					
	Pour prêts d'installation					
	Autres provisions réglementées					
	TOTAL					
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges		20 000	54 881	20 000	54 881
	Prov. pour garanties données aux clients					
	Prov. pour pertes sur marchés à terme					
	Provisions pour amendes et pénalités					
	Provisions pour pertes de change					
	Prov. pour pensions et obligations similaires					
	Provisions pour impôts					
	Prov. pour renouvellement des immobilisations					
	Prov. pour gros entretien et grdes réparations					
	Prov. pour chges sociales, fiscales / congés à payer					
	Autres provisions pour risques et charges					
	TOTAL		**20 000**	**54 881**	**20 000**	**54 881**
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	- Incorporelles				
		- corporelles				
		- Titres mis en équivalence				
		- titres de participation	23 000	27 000		50 000
		- autres immobs financières				
	Sur stocks et en cours					
	Sur comptes clients		38 055	18 695		56 750
	Autres provisions pour dépréciation			64 259		64 259
	TOTAL		**61 055**	**109 954**		**171 009**
	TOTAL GÉNÉRAL		**81 055**	**164 835**	**20 000**	**225 890**
	Dont provisions pour pertes à terminaison					
	Dont dotations & reprises	- d'exploitation		73 576	20 000	
		- financières		91 259		
		- exceptionnelles				

Titre mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Sur cet exercice, il a été comptabilisé une provision pour rupture conventionnelle d'un salarié soit 24 881 €, ainsi qu'une provision de 30 000 €, en vue de l'activation de la caution sur l'emprunt de notre filiale en liquidation la société ALEARYS.

ANNEXE COMPTABLE

(Articles R123-196 à R123-198 du Code de commerce)

FILIALES ET PARTICIPATIONS

Filiales et participations	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Q. P. du capital détenu en %	Résultat dernier exercice clos
A. RENSEIGNEMENTS DÉTAILLÉS CONCERNANT LES FILIALES ET PARTICIPATIONS				
1 . Filiales (+ 50% du capital détenu par la société)				
DRUIDE CONSEIL - -	8 000	11 347	80,00	-11 593
ORGANCE - -	60 000	-12 374	51,00	888
2 . Participations (10 à 50% du capital détenu par la société)				
AVEOS - -	20 000	-14 601	50,00	-9 850
B. RENSEIGNEMENTS GLOBAUX CONCERNANT LES AUTRES FILIALES ET PARTICIPATIONS				
1. Filiales non reprises en A :				
a. Françaises				
b. Etrangères				
2. Participations non reprises en A :				
a. Dans des sociétés françaises				
b. Dans des sociétés étrangères				

ANNEXE COMPTABLE

(Articles R123-196 à R123-198 du Code de commerce)

Informations financières (5) Filiales et participations (1)	Capital (6)	Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats (6) (10)	Quote-part du capital détenu en %	Valeurs comptables des titres détenus (7) (8)		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés (7) (9)	Montant des cautions et avals donnés par la société (7)	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé (7) (10)	Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice clos) (7) (10)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice (7)	Observations
				Brute	Nette						
A. RENSEIGNEMENTS DÉTAILLÉS CONCERNANT LES FILIALES ET PARTICIPATIONS CI-DESSUS (2) (3)											
1 . Filiales (+ 50% du capital détenu par la société)											
DRUIDE CONSEIL - -	8 000	22 941	80,00	139 670	104 670		39 000	267 825	-11 593		
ORGANCE - -	60 000	-13 261	51,00	24 480	19 480			225 643	888		
2 . Participations (10 à 50% du capital détenu par la société)											
AVEOS - -	20 000	-4 750	50,00	10 000					-9 850		

(1) Pour chacune des filiales et des entités, avec lesquelles la société a un lien de participation, indiquer s'il y a lieu le numéro d'identification national (numéro SIREN).
(2) Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société astreinte à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (§ B) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).
(3) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation, indiquer la dénomination et le siège social.
(4) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.
(5) Mentionner au pied du tableau la parité entre l'euro et les autres devises.
(6) Dans la monnaie locale d'opération.
(7) En euros lorsque l'entité l'utilisera pour présenter ses comptes
(8) Si le montant inscrit a été réévalué, indiquer le montant de l'écart de réévaluation dans la colonne Observations.
(9) Mentionner dans cette colonne le total des prêts et avances (sous déduction des remboursements) à la clôture de l'exercice et, dans la colonne Observations, les provisions constituées le cas échéant.
(10) S'il s'agit d'un exercice dont la clôture ne coïncide pas avec celle de l'exercice de la société, le préciser dans la colonne Observations.

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

	ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	1 911		1 911
ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	67 879	67 879	
	Autres créances clients	527 569	527 569	
	Créances rep. titres prêtés : prov. / dep. antér.			
	Personnel et comptes rattachés	3 682	3 682	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Etat & autres coll. publiques : Impôts sur les bénéfices	9 335	9 335	
	Taxe sur la valeur ajoutée	42 487	42 487	
	Autres impôts, taxes & versements assimilés	14 880	14 880	
	Divers			
	Groupe et associés (2)	64 738	64 738	
	Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres)	20 851	20 851	
	Charges constatées d'avance	5 584	5 584	
	TOTAUX	**758 916**	**757 005**	**1 911**

Renvois (1) Montant des
- Créances représentatives de titres prêtés
- Prêts accordés en cours d'exercice
- Remboursements obtenus en cours d'exercice

(2) Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)

ANNEXE COMPTABLE

SAS CALIX

Du 01/01/2014 au 31/12/2014

(Articles R123-196 à R123-198 du Code de commerce)

ÉLÉMENTS CONCERNANT LES ENTREPRISES LIÉES ET LES PARTICIPATIONS

POSTES	Montant concernant les entreprises	
	Liées	Avec lesquelles la sté a un lien de participation
Immobilisations financières		
Participations	124 150	
Créances rattachées à des participations		
Prêts		
Autres titres immobilisés		
Autres immobilisations financières		
Total des immobilisations	**124 150**	
Avances et acomptes versés sur commandes		
Créances		
Créances clients et comptes rattachés	8 541	
Autres créances	479	
Capital souscrit appelé, non versé		
Total des créances	**9 020**	
Disponibilités		
Total des disponibilités		
Dettes		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établiss. de crédit		
Emprunts et dettes financières divers		
Avances et acomptes reçus sur cdes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	35 771	6 232
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Total des dettes	**35 771**	**6 232**

ANNEXE COMPTABLE

SAS CALIX

Du 01/01/2014 au 31/12/2014

(Articles R123-196 à R123-198 du Code de commerce)

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	5 584
Financiers	
Exceptionnels	
TOTAL	**5 584**

PRODUITS À RECEVOIR

PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	63 390
Autres créances	35 731
Disponibilités	
TOTAL	**99 121**

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

	NOMBRE	VALEUR NOMINALE
Titres composant le capital social au début de l'exercice	5 000,00	40,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin d'exercice	5 000,00	40,00

ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)					
Autres emprunts obligataires (1)					
Emprunts & dettes etbs de crédit (1)	à 1 an max. à l'origine				
	à plus d' 1 an à l'origine	21 674	21 674		
Emprunts & dettes financières divers (1)(2)					
Fournisseurs & comptes rattachés		321 349	321 349		
Personnel & comptes rattachés		29 362	29 362		
Sécurité sociale & autr organismes sociaux		86 880	86 880		
Etat & autres collectiv. publiques	Impôts sur les bénéfices				
	Taxe sur la valeur ajoutée	119 367	119 367		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, tax & assimilés	5 944	5 944		
Dettes sur immobilisations & cpts rattachés					
Groupe & associés (2)					
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)					
Dette représentative des titres empruntés					
Produits constatés d'avance		81 631	81 631		
TOTAUX		**666 206**	**666 206**		

Renvois

(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice
Emprunts remboursés en cours d'exer. 20 546

(2) Montant divers emprunts, dett/associés

(Articles R123-196 à R123-198 du Code de commerce)

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	81 631
Financiers	
Exceptionnels	
TOTAL DES PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	**81 631**

CHARGES À PAYER

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	70 471
Dettes fiscales et sociales	48 576
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
TOTAL DES CHARGES À PAYER .	**119 047**

(Articles R123-196 à R123-198 du Code de commerce)

DROIT INDIVIDUEL À LA FORMATION (DIF)

Au 31/12/2014, le nombre d'heures de formation ouvertes par le DIF s'élevait pour l'ensemble du personnel présent, à 605 heures.
Cet engagement n'a pas été comptabilisé.

Aucune demande de formation n'a été faite à ce titre.

INDEMNITÉ DE DÉPART À LA RETRAITE

L'indemnité de départ à la retraite s'élève à la clôture de l'exercice à 68 917,00 Euros.

Cet engagement n'a pas été comptabilisé.

ENGAGEMENTS DONNÉS

	Autres	Dirigeants	Filiales	Participations	Autres entreprises liées	Montant
Effets escomptés non échus						
Cautionnements, avals et garanties donnés par la société						
Engagements assortis de sûretés réelles				39 000		39 000
Intérêts à échoir						
Assurances à échoir						
Autres engagements donnés :						
Contrats de crédits-bails						
Contrats de locations financement						
TOTAL (1)				**39 000**		**39 000**

	Autres	Dirigeants	Provisions	Montant
Engagements en matière de pensions				
TOTAL				**39 000**

ANNEXE COMPTABLE

SAS CALIX

Du 01/01/2014 au 31/12/2014

(Articles R123-196 à R123-198 du Code de commerce)

DETTES GARANTIES PAR DES SÛRETÉS RÉELLES

	Dettes garanties	Montant des sûretés
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	130 000	39 000
Emprunts et dettes financières divers		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		
Dettes fiscales et sociales		
Dettes immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
TOTAL	**130 000**	**39 000**

ANNEXE COMPTABLE

SAS CALIX

Du 01/01/2014 au 31/12/2014

LES EFFECTIFS

	31/12/2014	31/12/2013
Personnel salarié :		
Ingénieurs et cadres	7,00	7,00
Agents de maîtrise		
Employés et techniciens		
Ouvriers		
Personnel mis à disposition :		
Ingénieurs et cadres		
Agents de maîtrise		
Employés et techniciens		
Ouvriers		

PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS

DÉSIGNATION	CHARGES	PRODUITS
Régularisations diverses	69	
Solde frais titres ALEARYS	2 723	
Solde Titres ALEARYS	35 079	
Régularisations Fournisseurs		10 333
Reprise Factures non parvenues		24 002
Reprise Personnel Charges à Payer		3 902
Reprise Organismes Sociaux Charges à payer		7 412
Reprise Produits Constatés d'Avance		9 841
TOTAL	**37 871**	**55 490**

AECD

Société d'Expertise Comptable et de Commissariat aux Comptes

SCI MAISON DE L'AUTOMOBILE
50, rue Rouget de l'Isle
92158 SURESNES

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2014

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels. Exercice clos le 31 décembre 2014

Aux Associés,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2014, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la SCI MAISON DE L'AUTOMOBILE, tels qu'ils sont joints au présent rapport,

- les justifications de nos appréciations,

- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la gérance de votre société. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cette exercice.

II. Justifications de nos appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de Commerce, les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables suivis, ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans la démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de la gérance et dans les documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

Paris, le 22 avril 2015

AECD

François LAMY

SCI MAISON DE L'AUTOMOBILE
92150 SURESNES

BILAN ACTIF

	ACTIF	Exercice N 31/12/2014 12			Exercice N-1 31/12/2013 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, Brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES						
	Terrains	1 534 028		1 534 028	1 534 028		
	Constructions	9 833 495	4 994 204	4 839 291	5 042 573	203 282-	4.03-
	Installations techniques Matériel et outillage	361 735	349 391	12 344	19 977	7 633-	38.21-
	Autres immobilisations corporelles	441 250	254 071	187 179	84 565	102 614	121.34
	Immobilisations en cours	8 378		8 378		8 378	
	Avances et acomptes						
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières	49		49	49		
	TOTAL II	12 178 935	5 597 666	6 581 270	6 681 193	99 923-	1.50-
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN COURS						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	CRÉANCES (3)						
	Clients et Comptes rattachés	40 778		40 778	28 161	12 618	44.81
	Autres créances	24 173		24 173	23 248	924	3.98
	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement	1 965 664	60 000	1 905 664	1 740 574	165 090	9.48
	Disponibilités	20 926		20 926	38 252	17 326-	45.29-
Comptes de Régularisation	Charges constatées d'avance (3)	451		451		451	
	TOTAL III	2 051 993	60 000	1 991 993	1 830 235	161 758	8.84
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	14 230 928	5 657 666	8 573 262	8 511 428	61 834	0.73

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

SCI MAISON DE L'AUTOMOBILE
92150 SURESNES

BILAN PASSIF

	PASSIF	Exercice N 31/12/2014 12	Exercice N-1 31/12/2013 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé :)	6 936 430	6 936 430		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport				
	Ecarts de réévaluation				
	RESERVES				
	Réserve légale				
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves				
	Report à nouveau	1 254 858	451 614	803 244	177.86
	RESULTAT DE L'EXERCICE (Bénéfice ou perte)	248 997	1 003 444	754 447-	75.19-
	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées				
	TOTAL I	8 440 286	8 391 489	48 797	0.58
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
	TOTAL II				
PROVISIONS	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges				
	TOTAL III				
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit				
	Concours bancaires courants				
	Emprunts et dettes financières diverses	14 336	13 836	500	3.62
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	DETTES D'EXPLOITATION				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	106 529	91 226	15 304	16.78
	Dettes fiscales et sociales	8 405	8 431	26-	0.31-
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes	3 707	6 447	2 741-	42.51-
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)				
	TOTAL IV	132 976	119 939	13 037	10.87
	Ecarts de conversion passif (V)				
	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	8 573 262	8 511 428	61 834	0.73
	(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	132 976	119 939		

SCI MAISON DE L'AUTOMOBILE
92150 SURESNES

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2014 12			Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total	31/12/2013 12	Euros	%
PRODUITS D'EXPLOITATION (I)						
Ventes de marchandises						
Production vendue de Biens						
Production vendue de Services	925 102		925 102	805 531	119 571	14.84
CHIFFRE D'AFFAIRES NET	925 102		925 102	805 531	119 571	14.84
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges				887 364	887 364-	100.00-
Autres produits			2	25 395	25 393-	99.99-
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)			925 104	1 718 290	793 187-	46.16-
CHARGES D'EXPLOITATION (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements			21 523	31 621	10 099-	31.94-
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes *			189 718	212 855	23 137-	10.87-
Impôts, taxes et versements assimilés			181 815	174 401	7 414	4.25
Salaires et traitements			44 100	43 056	1 044	2.42
Charges sociales			17 566	16 408	1 158	7.06
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			230 976	282 356	51 381-	18.20-
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations						
Dotations aux provisions						
Autres charges			1	2	1-	35.91-
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)			685 699	760 700	75 001-	9.86-
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			239 405	957 591	718 186-	75.00-
QUOTES-PARTS DE RESULTAT SUR OPERATIONS FAITES EN COMMUN						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

SCI MAISON DE L'AUTOMOBILE
92150 SURESNES

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2014 12	Exercice N-1 31/12/2013 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
PRODUITS FINANCIERS				
Produits financiers de participations (3)	9 100	9 100		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)	1 358	12 466	11 107-	89.10-
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges	56 250	80 537	24 287-	30.16-
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
TOTAL V	66 709	102 103	35 394-	34.67-
CHARGES FINANCIERES				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	60 000	56 250	3 750	6.67
Intérêts et charges assimilées (4)				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
TOTAL VI	60 000	56 250	3 750	6.67
2. RESULTAT FINANCIER (V-VI)	6 709	45 853	39 144-	85.37-
3. RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)	246 114	1 003 444	757 330-	75.47-
PRODUITS EXCEPTIONNELS				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	2 883		2 883	
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
TOTAL VII	2 883		2 883	
CHARGES EXCEPTIONNELLES				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion				
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
TOTAL VIII				
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	2 883		2 883	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)				
TOTAL PRODUITS (I+III+V+VII)	994 696	1 820 394	825 698-	45.36-
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX+X)	745 699	816 950	71 251-	8.72-
5. BENEFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)	248 997	1 003 444	754 447-	75.19-

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

ANNEXE

Exercice du 01/01/2014 au 31/12/2014

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(Code du Commerce - Art. R 123-196 1° et 2°; PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2014. La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Le compte de résultat est présenté en valeurs hors taxes, y compris les charges récupérées auprès des locataires. La TVA s'applique à l'ensemble des recettes de location et des charges locatives récupérées.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 relatif à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Changement de méthode

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

SCI MAISON DE L'AUTOMOBILE
92150 SURESNES

ANNEXE

Exercice du 01/01/2014 au 31/12/2014

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Terrains	1 534 028		
Constructions sur sol propre	7 614 058		
Installations générales agencements aménagements des constructions	2 214 916		4 521
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	361 735		
Installations générales agencements aménagements divers	313 577		113 863
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	9 520		4 290
Immobilisations corporelles en cours			8 378
TOTAL	12 047 834		131 052
Prêts, autres immobilisations financières	49		
TOTAL	49		
TOTAL GENERAL	12 047 883		131 052

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Terrains			1 534 028	1 534 028
Constructions sur sol propre			7 614 058	7 614 058
Installations générales agencements aménagements constr.			2 219 437	2 219 437
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			361 735	361 735
Installations générales agencements aménagements divers			427 440	427 440
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			13 810	13 810
Immobilisations corporelles en cours			8 378	8 378
TOTAL			12 178 886	12 178 886
Prêts, autres immobilisations financières			49	49
TOTAL			49	49
TOTAL GENERAL			12 178 935	12 178 935

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Constructions sur sol propre	3 312 155	166 538		3 478 693
Installations générales agencements aménagements constr.	1 474 246	41 265		1 515 511
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	341 758	7 633		349 391
Installations générales agencements aménagements divers	232 710	14 307		247 017
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	5 822	1 232		7 054
TOTAL	5 366 690	230 976		5 597 666
TOTAL GENERAL	5 366 690	230 976		5 597 666

SCI MAISON DE L'AUTOMOBILE
92150 SURESNES

ANNEXE

Exercice du 01/01/2014 au 31/12/2014

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Constructions sur sol propre	166 538				
Instal.générales agenc.aménag.constr.	41 265				
Instal.techniques matériel outillage indus.	7 633				
Instal.générales agenc.aménag.divers	14 307				
Matériel de bureau informatique mobilier	1 232				
TOTAL	230 976				
TOTAL GENERAL	230 976				

Etat des provisions

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Autres provisions pour dépréciation	56 250	60 000	56 250		60 000
TOTAL	56 250	60 000	56 250		60 000
TOTAL GENERAL	56 250	60 000	56 250		60 000
Dont dotations et reprises financières			56 250		

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	49	49	
Autres créances clients	40 778	40 778	
Personnel et comptes rattachés	87	87	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	692	692	
Taxe sur la valeur ajoutée	21 171	21 171	
Débiteurs divers	2 224	2 224	
Charges constatées d'avance	451	451	
TOTAL	65 451	65 451	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes financières divers	14 336	14 336		
Fournisseurs et comptes rattachés	106 529	106 529		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	8 248	8 248		
Taxe sur la valeur ajoutée	157	157		
Autres dettes	3 707	3 707		
TOTAL	132 976	132 976		
Emprunts souscrits en cours d'exercice	500			

SCI MAISON DE L'AUTOMOBILE
92150 SURESNES

ANNEXE

Exercice du 01/01/2014 au 31/12/2014

Composition du capital social

(Code du Commerce Art. R 123-197; PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
CALIX	15.2449	1			1
CNPA	15.2449	454 999			454 999

Soit un total de 455 000 parts formant un capital d'un montant de 6 936 430 euros.
Les parts détenues par CNPA représentent 99.9998 % du capital.
Les parts détenues par CALIX représentent 0.0002 % du capital.

Evaluation des immobilisations corporelles

(Code du Commerce Art. R 123-196 1°)

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

(Code du Commerce Art. R 123-196 2°)

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Ensemble immobilier	Linéaire	50 ans
Locaux Toulouse	Linéaire	20 ans
Câblage & sanitaire	Linéaire	20 ans
Branchements électriques	Linéaire	20 ans
Travaux	Linéaire	2,3,4,5 ou 10ans

Evaluation des valeurs mobilières de placement

(Code du Commerce Art. R 123-196)

Les valeurs mobilières de placement ont été évaluées à leur coût d'acquisition à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Dépréciation des valeurs mobilières

(Code du Commerce Art. R 123-196; PCG Art.831-2/3)

Les valeurs mobilières de placement ont été dépréciées par voie de provision pour tenir compte :
- Pour les titres cotés, du cours moyen du dernier mois de l'exercice
- Pour les titres non cotés, de leur valeur probable de négociation à la clôture de l'exercice.

Disponibilités en Euros

(Code du Commerce Art. R 123-196 1° et 2°)

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

SCI MAISON DE L'AUTOMOBILE
92150 SURESNES

ANNEXE

Exercice du 01/01/2014 au 31/12/2014

Charges à payer

(Code du Commerce Art. R 123-196)

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	94 852
Autres dettes	3 707
Total	98 558